

Défense de la langue française

222, avenue de Versailles, 75016 PARIS

Téléphone : 01 42 65 08 87

Courriel : dlf78@club-internet.fr • Site : www.langue-francaise.org

N° 225

Juillet - août - septembre 2007

DU PRÉSIDENT

- 2 À Frédéric Lodéon.
Jean Dutourd, de l'Académie française

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

- 4 La francophonie, seul choix possible face
à l'uniformité qu'incarne l'anglais.
Claude Hagège
- 7 Le vrai gagnant du concours.
Françoise de Oliveira
- 10 Une revue à découvrir ou à redécouvrir.
Jean-Claude Amboise
- 11 Les brèves. *Françoise Merle*

LES LANGUES DE L'EUROPE

- 14 Il est minuit moins cinq.
Philippe Lalanne-Berdouticq
- 16 Non au protocole de Londres
qui condamnerait la langue française !

LE FRANÇAIS EN FRANCE

Vocabulaire

- 18 L'Académie gardienne de la langue.
- 19 Mots en péril. *Jean Tribouillard*
- 20 Acceptions et mots nouveaux.
- 21 Aubergine. *Bernie de Tours*
- 22 Le mystère de Guinée. *Pierre Delaveau*
- 24 Nigéria. *Ange Bizet*
- 25 Cachet d'aspirine. *Jacques Pépin*
- 26 Le fakir et le caviar. *Jacques Groleau*
- 27 La pomme. *Philippe Lasserre*
- 29 Extrait de *La Lettre* du CSA.
- 30 Entre « français » normé et parlure
vernaculaire. *Marcienne Martin*

Style et grammaire

- 32 « Niveaumania ». *Jean-Roger Le Gall*
- 34 Être ou avoir. *Jacques Moulinier*
- 36 Du bon usage des parenthèses.
Armand Hadria et Pierre Gaussoit
- 37 La métonymie. *Jean Tribouillard*
- 39 Le saviez-vous ?

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon. *Jean Brua*
- 44 De la beauté dans l'apprentissage
de la lecture. *Claude Duneton*
- 46 Chaussettes et sens de la vie.
Bernard Leconte
- 46 Quand le hasard a le génie des mots.
Serge Lebel
- 48 Pléonasmes. *Jean Fenech*
- 48 Néologismes ou néolangage ?
Philippe Rallion
- 49 Animaleries.

Comprendre et agir

- 50 Catherinebourg. *Ange Bizet*
- 54 Petits cours d'arithmétique.
Armand Hadria ; Joseph Sans
- 55 Mots du sport. *Douglas Broomer*
- 57 Les mots croisés de Melchior.

UN ÉCRIVAIN AU PLUMIER D'OR

- 58 Didier Decoin.

NOUVELLES PUBLICATIONS

- 60 *Claudie Beaujeu, Anne-Marie Lathière*
Jacques Pépin et Romain Vaissermann

I à XVIII VIE DE L'ASSOCIATION

Directrice de la publication : Guillemette Mouren-Verret

Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, tél. : 01 48 76 09 55 - DÉPÔT LÉGAL P - 2007 - 3

Revue trimestrielle

Dépôt légal n° 8

CPPAP n° 0308 G 83143

À Frédéric Lodéon

Comme chaque année, depuis douze ans, c'est au cours d'une réception dans les salons de l'Institut de France qu'a été remis notre prix Richelieu au chef d'orchestre, animateur de radio (voir DLF, n° 224, p. 53 et III).



La plupart des gens qui peuplent l'univers sont persuadés que la beauté est austère et que le grand art est assommant. C'est évidemment le contraire qui est vrai : la beauté est très amusante et le grand art est très gai. Tous les artistes vous le diront, si toutefois vous arrivez à capter leur petite voix au milieu des braillements péremptoires des Trissotins qui gouvernent aujourd'hui la vie dite culturelle.

Quelques mots de Frédéric Lodéon au micro de France Inter, et l'on a tout à coup le sentiment que la belle musique est là, qu'elle n'attend qu'un signe pour nous consoler de vivre et même nous apporter de l'espoir pour l'avenir individuel. Cela tient à la double vocation de Frédéric Lodéon, qui dès son plus jeune âge sentait qu'il y avait une affinité profonde entre la langue française et toutes les musiques du monde. Tous les arts se ressemblent, ou du moins empruntent les mêmes chemins mystérieux. Peut-être

Frédéric Lodéon eût-il été écrivain : c'est la musique qu'il a choisie ou par laquelle il a été choisi.

Il a concilié ses deux passions en faisant de la musique et en la racontant d'une façon familière, bonhomme, spirituelle et sensible, autrement dit comme un artiste qui parle de ce qu'il connaît intimement et non pas comme un de ces cuistres qui pullulent depuis une trentaine d'années et qui, hélas !, font la loi. C'est cet artiste que nous couronnons aujourd'hui.

Cher Frédéric Lodéon, vous êtes notre lauréat du prix Richelieu pour l'année 2007.

Jean DUTOURD
de l'Académie française

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. (en capitales)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à :

M. ou M^{me} (en capitales)

Adresse :

M. ou M^{me} (en capitales)

Adresse :

La francophonie, seul choix possible face à l'uniformité qu'incarne l'anglais

Tous les lecteurs de DLF connaissent le linguiste et essayiste Claude Hagège, titulaire de la chaire de théorie linguistique au Collège de France et directeur d'études en linguistique structurale à l'École pratique des hautes études.

Nous le remercions vivement de nous avoir autorisés à reproduire cet article publié dans Le Figaro (11 avril 2007). Nous le remercions plus encore d'avoir immédiatement accepté de présider le comité de soutien contre le protocole de Londres, créé le 13 juillet pour éviter une nouvelle fois cette ratification qui sonne le glas de la langue française et de la diversité linguistique (voir p. 18).

Avant de traiter de l'influence de la France dans le monde, il me semble utile de réfuter le discours du déclin, dangereux lieu commun. Je ne fais pas partie de la cohorte de ceux qui tiennent ce discours, mise en scène d'un pessimisme national. L'examen de certains indices économiques pourtant éloquents, tels que la bonne tenue des cours de la Bourse de Paris, ou le haut niveau de (fortune) prospérité des plus grandes entreprises nationales, montre que la France reste au contraire un pays riche et puissant, même si l'on doit déplorer l'existence de lourds problèmes sociaux, touchant notamment l'emploi et la répartition des biens.

L'influence d'un pays se mesure-t-elle à la diffusion de sa langue ? Certes,

nous savons qu'en plusieurs périodes de l'histoire, le français a connu une puissance de rayonnement sans pareille, façonnant – dans notre conscience nationale – l'idée que notre langue était le flambeau d'une civilisation exceptionnelle, et avait vocation à briller au-delà de son territoire géographique. Rappelons-nous que, de Constantinople à Nicosie, le français fut, jusqu'à la fin du XIII^e siècle, la langue dominante de la chrétienté occidentale. Dès la fin du XVII^e siècle, porté par le succès des grands auteurs classiques et les fastes de la monarchie bourbonnienne, le français commença de rayonner dans les cours d'Europe, acquérant un statut de langue diplomatique qui ne s'est démenti qu'au XX^e siècle. Mais gardons-nous de prendre la

conséquence pour la cause : le français bénéficiait d'une prospérité démographique, économique et politique importante, bien que sans commune mesure avec la situation contemporaine.

Quelle place tiennent donc le français et sa diffusion dans le rôle que la France joue aujourd'hui à l'échelle du monde ? Une place très importante : la preuve en est l'existence d'une association de 55 pays, regroupés sous la bannière de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Le désir de promouvoir la langue française de la part de pays dont un grand nombre ont longtemps été des colonies françaises, statut que leurs élites indépendantistes ont longtemps combattu, le souhait de se saisir du français pour gagner un droit d'insertion dans le monde contemporain et assurer une présence dans le concert des nations, laissent apparaître un pouvoir d'influence encore très important.

Malheureusement, il existe une situation, en France même, vis-à-vis du français, une situation qui est dénoncée en termes paradoxaux par Abdou Diouf. Le secrétaire général de la Francophonie, par ailleurs ancien président du Sénégal et successeur d'un des illustres pères fondateurs de l'entreprise franco-

phone, Léopold Sédar Senghor, a récemment déclaré qu'il aimerait que les Français soutiennent leur propre langue autant que les membres de l'OIF. Il faut dénoncer, à cet égard, une pratique hélas fort répandue dans les entreprises françaises, et qui consiste à imposer en leur sein l'usage de l'anglais à leurs employés, pourtant francophones en majorité. Beaucoup de dirigeants, de même qu'une partie des élites politiques, économiques et scientifiques s'attachent à promouvoir l'anglais, associé à la modernité, au progrès et au libéralisme, doctrine économique répandue aujourd'hui dans la plus grande partie des pays développés. Outre qu'elle encourage une uniformisation des comportements et des pensées, qui est désastreuse pour l'esprit, cette pratique semble relever d'un aveuglement assez surprenant : en effet, personne n'a pu produire la moindre preuve du fait que l'utilisation de l'anglais puisse accroître l'efficacité économique et les bénéfices. Selon la même inspiration erronée, de nombreuses grandes écoles de commerce françaises dispensent aujourd'hui plusieurs de leurs cours en anglais. Les instances bruxelloises ne font guère mieux. La Commission européenne n'a cessé de transgresser les statuts garantissant le respect du plurilinguisme, assuré par les textes de lois depuis 1958. On peut déplorer, notamment,

que beaucoup de responsables de l'Union européenne négligent ou condamnent les mesures destinées à promouvoir le plurilinguisme, et partant le français, dès lors que le plurilinguisme leur paraît, à l'opposé même de ce qu'il est en réalité, entraver la libre circulation des biens.

Mon combat pour le français est en fait, à bien y réfléchir, un combat pour la diversité, puisque le français est bien la seule langue autour de laquelle se réunissent volontairement un grand nombre de pays. Aucune autre langue, pas même l'espagnol, l'allemand, l'italien ou le russe, n'est le lieu d'une association visant à encourager un autre choix que l'anglais. Autrement dit, la francophonie est le seul choix possible dans le monde contemporain pour affronter le redoutable défi de l'uniformité qu'incarne l'anglais. Je m'étonne que l'on n'introduise pas deux langues obligatoires à l'école primaire, afin d'établir un contre-poids à l'anglais. Nous n'en sommes pas encore là. Nous observons plutôt une situation absurde : c'est en France que le français a le plus d'ennemis, même si nous pouvons nous réjouir de quelques exceptions

**C'est en France
que le français
a le plus d'ennemis...**

notables. En mars 2006, le président Chirac a quitté ostensiblement une réunion de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe au moment précis où le patron des industriels français allait discourir en anglais, sans aucune nécessité ; le geste était aussi courageux qu'éloquent. Mais malheureusement, autour du président et au sommet de l'État, il ne manque pas de personnalités qui, sans l'avouer explicitement, pensent que le français doit céder le pas devant l'anglais. Je note d'ailleurs qu'aucun

des trois grands candidats à la présidentielle n'a inclus la promotion du français et de la diversité culturelle dans son programme, ni même fait mention de la diversité en soi.

Au contraire d'un général de Gaulle, qui n'aurait jamais toléré qu'un diplomate se présentât à lui en anglais, aujourd'hui, dans l'esprit d'un certain nombre de hauts responsables, vanter l'importance du français revient à faire preuve d'une nostalgie bien peu conforme aux oukases de la « modernité ». Il importe de réagir avec la dernière énergie contre ces idées absurdes !

Claude HAGÈGE

Le vrai gagnant du concours

Ils étaient encore plus nombreux cette année, ces étudiants de l'Alliance française, à participer à la Plume d'or. L'Albanie, la Birmanie, la Chine, la Mongolie, l'Ouganda, la Pologne, les Seychelles, pour ne citer que ces pays, nous ont fait le très grand plaisir de concourir.

Nous récompensons de notre mieux les cent meilleurs : ils reçoivent un diplôme signé par Jean Dutourd et un livre. C'est grâce au sénateur André Ferrand qu'il nous est possible de le faire. Malheureusement, certains envois dans des pays lointains, comme l'Inde, arrivent en mauvais état, et nous ne pouvons guère y remédier. Que les lauréats malchanceux trouvent ici l'expression de notre regret et nos excuses !



Le sénateur André Ferrand, entouré par nos vice-présidents, Françoise de Oliveira et Marceau Déchamps, lors de la réception au Sénat, le 16 mars 2007 (voir *DLF*, n° 224, p. 12).

En revanche, la lauréate 2007, M^{me} Lucia Mastrojeni, de Livourne (Italie), sera reçue à Paris pendant une semaine au moment de la célébration de notre cinquantenaire, grâce à la générosité d'Air France, et nous ferons tout notre possible pour lui rendre son séjour agréable.

Préparer ce concours n'est pas une mince affaire, mais Jeanine Aubrun, Claudie Beaujeu, Grégoire Boucher, Pierre Edrom, Claudie et Jean-Baptiste Guérin, Monique Labrousse, Anne-Marie Lathière, Annie Sagalow s'y sont consacrés avec ferveur, et leurs efforts ont parfois été récompensés par des lettres que des directeurs de l'Alliance française ont jointes aux copies.

Voici ce qu'a écrit M^{me} Tatiana Petre, directrice de l'Alliance française de Ploiesti, en Roumanie :

« L'Alliance française de Ploiesti a participé cette année, pour la deuxième fois, au concours international organisé par votre association. Le concours "Plume d'or" a enregistré cette année un vrai succès : 118 participants, élèves des écoles de notre département. Suite à la festivité de remise de diplômes pour les quatre lauréats de l'année passée, qui a eu lieu en présence de son Excellence M. l'Ambassadeur Hervé Bolot, des autorités locales du département (Conseil départemental, Préfecture, Inspection académique), de la presse locale, des professeurs et des élèves, le concours a gagné une place importante parmi les activités traditionnelles organisées au niveau départemental... Nous espérons que nos participants seront sélectionnés par le comité du concours comme gagnants et nous sommes convaincus que le vrai gagnant du concours est la langue française ! »

Françoise de OLIVEIRA

Lauréats de la Plume d'or 2007

1 ^{re}	Lucia Mastrojeni	Livourne	Italie	46 ans
2 ^e	Anne-Muriel Raharimanana	Tamatave	Madagascar	16 ans
3 ^e	Jerry Laurence Lemogo	Dschang	Cameroun	20 ans
4 ^e	Andreea Minea	Ploiesti	Roumanie	17 ans
5 ^e	Cristina Fediuc	Constanta	Roumanie	15 ans
	Tonia Kostova	Bourgas	Bulgarie	18 ans
7 ^e	Iryna Satygo	Tchernivtsi	Ukraine	20 ans
	Maria Helena Guinle	Nova Friburgo	Brésil	58 ans
	Amos Prophete	Cap-Haïtien	Haïti	21 ans
10 ^e	Maurice Mbah	Dschang	Cameroun	22 ans
	Olga Kolodina	Perm	Russie	19 ans
	Thato Seutloali	Ladybrand	Afrique du Sud	23 ans
13 ^e	Ana Cacho	Malaga	Espagne	28 ans
	Florence Rasoaveromanitra	Toamasina	Madagascar	56 ans
15 ^e	Elizabeth Whitehorn	Cambridge	Royaume-Uni	55 ans
	Kerry Mc Broom	Saint-Malo	France	24 ans
	Idana-Mihaela Stan	Ploiesti	Roumanie	17 ans
18 ^e	Giorgiana Pavaloiu	Ploiesti	Roumanie	17 ans
	Nairi Chikoc Barreda	La Havane	Cuba	28 ans
20 ^e	Donato Calace	Bari	Italie	19 ans
21 ^e	Anna Dychlova	Tchernivtsi	Ukraine	18 ans
	Maité Carole Ruckstuhl	Salvador/Bahia	Brésil	16 ans
23 ^e	Yannick Bayingana	Goma	RD du Congo	17 ans
	Sammy Perez Jarvis	La Havane	Cuba	36 ans
25 ^e	Ioana-Gabriela Toma	Ploiesti	Roumanie	19 ans
25 ^e	Devika Vinay	Bombay	Inde	16 ans
	Madalina Niculescu	Ploiesti	Roumanie	17 ans
	Anton Kounine	Saint-Pétersbourg	Russie	17 ans
	Léonard Bardy	Tamatave	Madagascar	62 ans
30 ^e	Zornitsa Markova	Pleven	Bulgarie	19 ans
	Fy Andriamiarana	Ambositra	Madagascar	17 ans
	Stefan Morgado	Santos	Brésil	35 ans
33 ^e	Armelle Line Likeufack	Dschang	Cameroun	22 ans
	Aline Sainsoivil	Cap-Haïtien	Haïti	19 ans
	Javier Zubillaga	Montévidéo	Uruguay	27 ans
36 ^e	Iary Tina Rakotonindrainy	Mahajanga	Madagascar	35 ans
	Alexandra Tripalina	Rostov-sur-le-Don	Russie	16 ans
	Edwin de Groot	Bergen	Pays-Bas	62 ans
39 ^e	Mia Maassen-Schrievers	Nimègue	Pays-Bas	68 ans
	Anca-Madalina Elisei	Ploiesti	Roumanie	17 ans
41 ^e	Iulia carmen Trandafirescu	Ploiesti	Roumanie	18 ans
42 ^e	Catherine Partina	Rostov-sur-le-Don	Russie	17 ans
	Saia Both	Györ	Hongrie	17 ans
	Irène Nunes	Coïmbra	Portugal	20 ans
	Sabri Paolo Louis	Cap-Haïtien	Haïti	16 ans
46 ^e	Matselin Jaka	Ladybrand	Afrique du Sud	18 ans
47 ^e	Alecsandra-Maria Ticu	Ploiesti	Roumanie	18 ans
	Irina Iouchmanova	Saint-Pétersbourg	Russie	39 ans
49 ^e	Maria Victoria Portelles	La Havane	Cuba	27 ans

	Monika Kucmarska	Szczecin	Pologne	30 ans
	Marko Bicanic	Zagreb	Croatie	25 ans
	Vova Sydorhouk	Tchernivtsi	Ukraine	16 ans
	A. Randimbisoarimanana	Ambositra	Madagascar	23 ans
	Pitchou Bintu Bora	Goma	RD du Congo	26 ans
	Ruxandra Brebeanu	Ploiesti	Roumanie	18 ans
56°	Mitko Angelov	Pleven	Bulgarie	19 ans
57°	Jeanty Fils Exalus	Santiago	Cuba	23 ans
	Debora Zerner	Madras	Inde	54 ans
59°	Cristina Chirvas	Nisporeni	Moldavie	17 ans
60°	Arbi Jaupi	Korce	Albanie	17 ans
	Valérie Radeva	Pleven	Bulgarie	18 ans
	Laura Bogнар	Pecs	Hongrie	19 ans
63°	Deepti Sah	Jaïpour	Inde	28 ans
	Iulia Nicoleta Pop	Ploiesti	Roumanie	18 ans
65°	Dolly Singh	Jaïpour	Inde	23 ans
66°	Patrick Tokuna	Kikwit	RD du Congo	17 ans
	Daniel Leal	Rio de Janeiro	Brésil	25 ans
	Nina Novikova	Perm	Russie	19 ans
69°	Claudia Miccolis	Bari	Italie	17 ans
	Daniele Ramos	Nova Friburgo	Brésil	26 ans
	Valeria Wein Angeli	Caixas do Sul	Brésil	32 ans
72°	Aline Kajabdika-Akonkwa	Goma	RD du Congo	20 ans
	Kalyani Pandey	Bhopal	Inde	40 ans
	Rui Alves	Coïmbra	Portugal	46 ans
75°	S. M. Villela dos Anjos Duarte	Rio de Janeiro	Brésil	61 ans
76°	Gyenis Reka	Pecs	Hongrie	17 ans
	Valentine Karapets	Rostov-sur-le-Don	Russie	16 ans
	Alessia Laforgis	Bari	Italie	18 ans
	Leticia Ferreira da Costa	Nova Friburgo	Brésil	18 ans
	Maristela Deves	Caixas do Sul	Brésil	32 ans
	Srividya Krishnan	Madras	Inde	36 ans
	Lynn Keeyes	Ladybrand	Afrique du Sud	52 ans
83°	Bruno Tsengele Katietia	Kikwit	RD du Congo	38 ans
	Manisha Gargi	Jaïpour	Inde	26 ans
85°	Emma Pap	Pecs	Hongrie	15 ans
	Mihaela-Jeanina Toma	Ploiesti	Roumanie	19 ans
	Henri Ncenda	Kikwit	RD du Congo	53 ans
88°	Mariana Budelli	Montévidéo	Uruguay	33 ans
	Veronika Kapoor	New Delhi	Inde	34 ans
90°	Louisa de Oliveira Gama	Luanda	Angola	21 ans
	Meenal Gakhar	Chandigarh	Inde	16 ans
92°	Marcelo Luiz Vieira Pinto	Rio de Janeiro	Brésil	24 ans
	Xiaoqing Qian	Nankin	Chine	21 ans
94°	Paul Harry Toussaint	Jacmel	Haïti	19 ans
	Pallavi Brara	New Delhi	Inde	23 ans
	Santiago Sanguinetti	Montévidéo	Uruguay	21 ans
97°	N'Deye Marieme Dramé	Ziguinchor	Sénégal	20 ans
	Salah Eddine Ouadia	El Jadida	Maroc	14 ans
	Ranjhana Viswanathan	Madras	Inde
100°	Robinson Remonville	Santiago	Cuba	26 ans

Une revue à découvrir ou à redécouvrir



Fidèle rédacteur de l'actualité de la chanson francophone pour L'Année francophone internationale, M^e Jean-Claude Amboise, administrateur de DLF, nous présente cette revue.

V OULUE par Alain Decaux, alors ministre de la Francophonie et dirigée par Loïc Hervouet, président de l'association Agora francophone internationale (AFI, Paris), ainsi que du Centre international de documentation et d'échange de la francophonie (CIDEF, université Laval, Québec), *L'Année francophone internationale*¹ est une publication annuelle franco-québécoise bénéficiant du soutien des ministères canadien, français et québécois.

Publiée depuis 15 ans sous forme de livre (414 pages en 2007), plus d'une centaine d'universitaires, chercheurs, journalistes, responsables associatifs... du monde entier dressent chaque année un bilan détaillé de l'actualité politique, économique, sociale et culturelle de l'espace francophone.

Des dossiers thématiques portant sur des événements majeurs de la dernière année enrichissent cet « État du monde » de la Francophonie. « La Francophonie, moteur de la diversité culturelle dans le monde » (entretiens d'Abdou Diouf, de

Clément Duhaim et d'Edgar Morin), ainsi que l'« Hommage à deux humoristes francophones », Raymond Devos et Marc Favreau, constituent les deux dossiers de l'édition 2007.

Un compte rendu des activités des principales institutions officielles et associations œuvrant pour la francophonie, un répertoire des coordonnées de plus d'une centaine d'organismes francophones (dont DLF), ainsi qu'une bibliographie de trente pages confèrent à cet ouvrage les caractères à la fois d'un instrument de travail pour tout professionnel impliqué dans la francophonie et d'un outil de référence pour tous ceux qui sont intéressés par ce domaine.

Les nombreux encadrés, illustrations, photos, cartes, graphiques, tableaux, accompagnés d'une carte en couleur de la francophonie, tout en apportant des informations complémentaires, rendent particulièrement lisible et attrayante cette publication.

Jean-Claude AMBOISE

1. Tirée à 15 000 exemplaires, *L'Année francophone internationale* est disponible au prix de 15 € en librairie (diffusion La Documentation française), à La Documentation française, 29, quai Voltaire, 75344 Paris cedex 07, tél. : 01 40 15 71 05, au siège de l'association AFI, 3, rue Émile-Duclaux, 75015 Paris, tél. : 01 47 34 33 60, courriel : afi@afi-revue.org, site : www.ulaval.ca/afi

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● SUISSE :

– La bibliothèque de l'université de Lausanne a signé un accord avec Google dans le cadre de son programme « recherche de livres ». C'est la cinquième université européenne à rejoindre le projet « Bibliothèque de Google » et la première de langue française.

Les deux partenaires se sont mis d'accord pour numériser des milliers d'ouvrages du domaine public issus de l'Université.

(*Le Monde des livres*, 18 mai 2007.)

– L'École polytechnique de Zurich, soucieuse « d'intensifier à nouveau l'étude des langues nationales et de leurs cultures », a créé deux chaires de professeurs invités, en littérature et en culture, l'une italienne et l'autre française. Elles seront attribuées, par semestre, à « des scientifiques de premier plan ».

– Lors de la dernière Semaine de la langue française fut créé à Delémont (canton du Jura) un Prix de l'éloquence française, parrainé par M^e Marc Bonnant, célèbre avocat genevois.

Les candidats – appartenant au monde politique de la Suisse romande – sont invités à adresser au jury, jusqu'au 31 décembre 2007, un ou plusieurs discours prononcés au cours de cette année. Six orateurs seront sélectionnés. Le 20 mars 2008, à l'occasion de la Journée de la francophonie, ils seront départagés au terme d'un exposé oral.

● La version française du « Glossaire à l'usage des délégués à l'ONU », réalisé par l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche avec la contribution de l'OIF*, a été tirée en 300 exemplaires pour les fonctionnaires des organisations multilatérales africaines. Ce glossaire définit plus de 700 termes, abréviations et acronymes utilisés dans les réunions et les conférences multilatérales.

● Depuis qu'elle a admis, le 28 mai 2007, vingt-deux nouveaux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, l'AUF* compte 656 membres dans 74 pays, répartis en 467 membres titulaires et 189 membres associés.

(*Lettre de l'AUF*, n° 36.)

● La romancière **Gisèle Pineau** présidait le jury du Prix du jeune écrivain francophone 2007¹. Les six lauréats – canadiens, camerounais, haïtien et marocain – ont été sélectionnés parmi 393 candidats, issus de 59 pays. Ils recevront des livres et effectueront des stages culturels. Leurs nouvelles seront publiées, en mars 2008, aux éditions Buchet-Chastel.

1. Ce prix est organisé depuis 1999 par l'Association du prix du jeune écrivain (www.pjef.net/), avec le soutien de l'OIF* et de la fondation BNP-Paribas.

● Pour aider les professeurs de français langue étrangère, **Franc-parler**, site de l'OIF* (www.francparler.org/), déniché sur la toile les ressources nouvellement publiées : supports d'activités, outils d'autoformation, expériences pédagogiques, etc. Exemples :

– À l'occasion de la Coupe du monde de rugby du 7 septembre au 20 octobre 2007, le ministère des Affaires étrangères a publié, en collaboration avec l'association Jeune Planète Rugby, « *une méthode pour apprendre le français par le rugby* ». *Le français dans la mêlée !*, cédérom interactif, a été diffusé dans l'ensemble du réseau culturel français à l'étranger.

– **FrancoClic** : « *fruit d'un partenariat entre l'ambassade de France au Brésil et le ministère brésilien de l'Éducation, ce site propose différents modules d'apprentissage de la langue française, libres d'accès.* »

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● ESPAGNE :

La francophonie est à l'honneur à l'institut français de Barcelone¹ :

– Le 24 mars 2006, c'est en présence du consul général de France, des consuls francophones de Suisse et du grand-duché de Luxembourg, ainsi que de l'écrivain tunisien Ali Smaoui – lauréat de l'Académie française –, que M^{me} Raymonde Jaccod, présidente de la Société des poètes français, remet les prix du 3^e Concours de poésie.

– Le 21 mars 2007, à l'instigation du nouveau directeur, Pierre Raynaud, avec des « *amis québécois, suisses, belges, marocains et haïtiens* » a été créé le premier Printemps francophone de Barcelone, fête qui rassemblait musiciens, danseurs, dramaturges, poètes et peintres.

1. Site : www.institutfrances.org/

● Sur le site Juricaf (www.juricaf.org), le personnel des institutions judiciaires trouvera la jurisprudence des hautes juridictions de cassation, membres de l'Association des hautes juridictions de cassation des pays ayant le français en partage. En bref, il aura accès aux 43 604 arrêts issus de 35 Cours de cassation, réunis dans la base de données de ce site, lequel est financé par le Fonds francophone des inforoutes !

● NOUVELLE-CALÉDONIE :

Comme chaque année depuis 1996, l'Alliance Champlain a remis, le 23 août, une cinquantaine de nouveaux ouvrages québécois à la bibliothèque Bernheim de Nouméa.

Alliance Champlain, 1, rue de Salonique, BP 8133, 98807 Nouméa cedex, Nouvelle-Calédonie, tél. : +687 24 11 59, courriel : champlain@offratel.nc, site : www.alliance-champlain.asso.nc/

● AUSTRALIE :

Organisées par l'Institut pour la francophonie dans le Pacifique, les 2^{es} Rencontres francophones se dérouleront à Gold Coast du 13 au 15 septembre, avec la participation de représentants de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française, du Vanuatu et de Nouvelle-Zélande. (UPF*, mai 2007.)

● ZAMBIE :

Le VIII^e Congrès quadriennal de l'Association des professeurs de français d'Afrique et de l'océan Indien se tiendra à Lusaka, du 24 au 28 septembre et aura pour thème : « Le français, une langue partenaire pour le développement de l'Afrique. »

● Pour le 6^e Prix des cinq continents de la Francophonie, dix romans ont été choisis parmi les 121 reçus (dont les auteurs sont des ressortissants de 20 pays). Le prix (doté de 10 000 €) sera remis au lauréat le 18 octobre, à Bruxelles, à l'occasion des manifestations de La Fureur de lire (17 au 21 octobre).

● VIETNAM :

La XXVII^e Assemblée générale de l'AIMF* se tiendra à Huê, du 24 au 26 octobre. Ses deux principaux thèmes seront : « Bonne gouvernance locale et financements internationaux » et « Villes, patrimoine et développement local ».

Site de l'AIMF : www.aimf.asso.fr/

● CÔTE D'IVOIRE :

Les 39^{es} Assises internationales de la presse francophone (UPF*) se tiendront à Abidjan, du 3 au 9 novembre.

UPF, 3, cité Bergère, 75009 Paris, tél. : 01 47 70 02 80, fax : 01 48 24 26 32, site : www.presse-francophone.org/

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● ÉTATS-UNIS :

L'AATF*¹ organise du 5 au 11 novembre, dans les écoles et leur ville, sa 7^e Semaine du français. Il s'agit de « *montrer au public toutes les raisons d'apprendre le français* ».

1. Site de l'AATF : www.frenchteachers.org/

● EUROPE :

Un concours de traduction pour les jeunes de 17 ans a été lancé par la Commission européenne : 2 760 élèves de 345 écoles, choisiront parmi les 23 langues de l'UE. L'épreuve aura lieu le 14 novembre, simultanément dans toutes les écoles inscrites avant le 15 juin.

● La 23^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie aura lieu au Laos les 20 et 21 novembre 2007.

● À Paris, les 22, 23 et 24 novembre 2007, le Congrès de **France-Louisiane Franco-Américanie** fêtera le 30^e anniversaire de l'association et le 250^e anniversaire de la naissance du marquis de La Fayette, appelé « héros des deux mondes ».

FLFA, 17, avenue Reille, 75014 Paris, tél. : 01 45 88 02 10
fax : 01 45 88 03 22, site : <http://flfa.free.fr/>

● ÉGYPTÉ :

L'Association égyptienne des professeurs de français (AEPF) et l'Association libanaise des enseignants de français (ALEF), membres de la Commission du monde arabe (CMA) de la FIPF*, coorganisent le premier congrès

régional du 6 au 9 décembre à l'université du Caire et à la Bibliotheca Alexandrina. Ce congrès aura pour thème : « Arabophonie, francophonie : actions et interactions ».

● Les 60^{es} Journées internationales francophones d'angéologie se dérouleront à Paris les 11 et 12 janvier 2008.

Renseignements : docteur Michèle Cazaubon, tél. : 01 47 27 10 63, fax : 01 47 27 21 47, courriel : micazang@noos.fr, site www.sfa-online.com

● HONGRIE :

Comment ne pas regretter la fermeture du service français de Radio Budapest, alors que ce pays fait partie de l'Union européenne (depuis 2004) et que la radio y reste un moyen de communication très important ?

● À consulter sans modération le **Florilège frangloricain**. *Lexique des principaux anglicismes et de quelques termes techniques anglais courants*, de Roland Ferrier (édité par Wallonie-France asbl, 2007, 16 p., 6 € – port compris – à adresser par chèque au trésorier, M. Jacques Bonnivert, 14, rue des Aubépines, BE-4130 Tilft, Belgique).

Françoise MERLE

* AATF: American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)

* AIMF : Association internationale des maires francophones

* AUF : Agence universitaire de la Francophonie

* FIPF : Fédération internationale des professeurs de français

* OIF : Organisation internationale de la Francophonie

* UPF : Union internationale de la presse francophone.

Il est minuit moins cinq

Prononcée à l'occasion de l'assemblée générale de DLF (31 mars 2007), cette mise en garde de notre administrateur Philippe Lalanne-Berdouticq mérite l'attention de tous nos lecteurs.

LE CALENDRIER a voulu que notre assemblée générale tombât juste huit jours après le colloque « Europe et Francophonie » qui couronnait une semaine consacrée à notre langue.

N'ayant pas perdu une miette des interventions, souvent remarquables, qui se sont succédé lors de ce colloque du 23 mars – notamment celle de Son Excellence Klaus Neubert, ambassadeur d'Allemagne –, je voudrais vous faire part des impressions qui s'en dégagent.

1. Notre langue est aimée. En dépit de ses reculs, elle garde un capital d'amour impressionnant, dont témoignent, entre autres, aussi bien des délégués africains ou des écrivains issus des quatre coins du monde, que de jeunes étudiants passés par l'organisation Erasmus et qui, parfois venus au français sans l'avoir appris dès leur adolescence, le maîtrisent aujourd'hui remarquablement et l'aiment.

Alors, la roue est-elle en train de tourner en notre faveur ? NON. Car :

2. L'amour, aujourd'hui, pèse moins lourd que l'intérêt. – Comment ? L'intérêt est-il donc monopolisé par nos concurrents ? Il ne l'est que lorsque ceux-ci trouvent en face d'eux, chez nous, résignation et complicité.

La première étape est celle de la résignation. Tous les orateurs ont évoqué le recul du français en face de l'anglais, ou plutôt de l'américain. Y compris, en Afrique, considérée à tort, il y a peu, comme une chasse gardée. La plupart déplorait cet effacement. D'autres s'abstenaient de commentaire, comme si la chose allait de soi. Chez quelques-uns perçait comme un soupçon de satisfaction.

Car la deuxième étape est celle de la complicité. Telle chaîne d'hôtels est carrément passée à l'adversaire. Ne parlons pas – car tel n'était pas le propos des invités – du déferlement de formules, de publicités, d'enseignes en simili-anglais dans les rues de Paris comme dans n'importe laquelle de nos villes. Cela « fait bien ».

Aujourd'hui, nous en sommes à la troisième étape. Elle témoigne d'une maladie de l'esprit, la même qui corrompt notre enseignement et notre vue de l'histoire : le reniement de soi-même est devenu la religion de notre époque. Peut-on longtemps persister à aimer quelqu'un qui se détruit ?

Et pourtant ! Nous venons de commémorer la naissance de l'Union européenne à six, il y a cinquante ans. La construction de l'Europe pouvait – et aurait dû – être une chance majeure

pour notre langue et pour celle de nos principaux associés.

Or voici que le français se laisse refouler chaque année davantage. Le pourcentage de documents écrits en français au sein des institutions de Bruxelles est tombé de 40 % en 1997 à 14 % en 2006, tandis qu'il s'élevait pour l'anglais à 72 %. L'allemand, troisième langue de travail, subit la même érosion.

Pendant que DLF en France et VDS (Verein Deutsche Sprache) en Allemagne s'évertuent auprès de nos populations respectives à freiner dans les esprits le passage à ce qui n'est ni plus ni moins qu'un changement de langue, nos représentants à Bruxelles laissent, sans mot dire, s'instituer, depuis la préparation à l'entrée des dix, devenus douze, nouveaux membres de l'Union, l'obligation pour tout pays candidat de présenter son dossier de candidature uniquement en anglais.

La mesure est comble. Et le but n'est que trop clair : celui d'une hégémonie linguistique anglo-américaine. Le

premier signal d'un redressement doit être l'abolition de cette mesure intolérable – ainsi qu'un refus définitif de ratifier le « protocole de Londres », qui prétend supprimer la version française des brevets européens.

Il faut corrélativement renforcer à tout prix la recherche et la création dans notre langue, comme le font nos plus proches voisins dans la leur.

Le terrain perdu est si vaste qu'il ne sera regagné que par une alliance culturelle étroite des deux piliers fondateurs de notre Europe, la France et l'Allemagne – en allant jusqu'à instituer dans chacun des deux pays la langue de l'autre comme première langue étrangère d'enseignement.

Voulons-nous réagir, oui ou non ?
Voulons-nous faire éclater l'évidence de cette nécessité aux yeux des équipes dirigeantes des deux côtés du Rhin ?

Il est minuit moins cinq.

Philippe LALANNE-BERDOUSICQ
Cercle François-Seydoux

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert
un abonnement d'un an,
pour la personne de son choix.

Non au protocole de Londres qui condamnerait la langue française !

C'est sous ce titre qu'a circulé durant l'été le texte du « Comité de soutien contre le protocole de Londres », comité présidé par Claude Hagège et auquel de nombreuses autres personnalités ont adhéré.

Préambule

Les soussignés approuvent le projet de développer la recherche française et l'innovation, qui passe notamment, mais pas seulement, par l'augmentation du nombre de dépôts de brevets en France et en Europe, mais ils dénoncent les risques d'une éventuelle ratification du protocole de Londres dont les grandes entreprises étrangères bénéficieraient au détriment des PME et TPE françaises, et surtout ses conséquences dramatiques pour la langue française.

La ratification de ce protocole, signé en juin 2001, fortement soutenue par une partie des grandes entreprises françaises et internationales, aboutirait en effet, en Europe, à la suppression de l'obligation actuelle de traduire en français tous les brevets rédigés en langue anglaise ou allemande, sous prétexte de diminuer le coût des brevets d'invention.

La vérité sur le coût des brevets

Or, le prix de revient élevé des brevets européens ne résulte pas des traductions, contrairement à ce que prétendent abusivement ceux qui soutiennent la ratification du protocole de Londres. En effet, selon une étude réalisée par l'OEB (Office européen des brevets), le coût de la traduction représente seulement, en moyenne, 15 % de celui du dépôt et non 40 % comme l'avancent les plus fervents défenseurs du protocole de Londres.

La suppression de la traduction obligatoire en français des brevets déposés en langue anglaise n'aurait donc qu'un effet très limité sur la baisse du coût de dépôt des brevets. Ce n'est pas le coût de la traduction qui est un frein au dépôt de brevets européens, mais bien plus le niveau élevé des taxes prélevées par l'OEB et le manque de culture des petites et moyennes entreprises pour ce type de démarche en France.

Une atteinte inadmissible au respect de la langue française et à la diversité culturelle

La ratification du protocole de Londres par le Parlement français reviendrait à admettre, en réalité, l'usage de l'anglais en droit français et serait très dangereuse

pour la pérennité de la langue française comme langue scientifique, technique et commerciale.

C'est le plurilinguisme, reflet de l'identité et de la culture de l'Europe, qui est directement menacé par le protocole de Londres. D'ailleurs, de nombreux pays l'ont compris et, à ce jour, sur les 31 concernés, seuls 13 ont ratifié ce texte (dont le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas...), **mais 17 pays ont refusé de le signer et continueront d'exiger une traduction obligatoire des brevets européens dans leur langue nationale** : Autriche, Espagne, Italie, Finlande, Portugal, Pologne, Irlande, Belgique, Grèce, etc. ; et deux pays, la France et le Luxembourg, ont signé, mais pas encore ratifié, ce protocole. L'accord de la France étant indispensable pour que ce traité entre en vigueur, **c'est elle qui détient le sort de notre langue et du plurilinguisme.**

Au moment où le gouvernement français réaffirme l'importance de la francophonie, le fait de refuser le protocole de Londres serait cohérent avec la politique clairement affichée par le président de la République et le Premier ministre pour défendre la langue française et une Europe civique.

En conséquence, les signataires demandent aux parlementaires de ne pas ratifier le protocole de Londres, afin que la langue française demeure une langue obligatoire pour le dépôt des brevets en Europe. Les enjeux et les « vices cachés » de ce protocole sont trop importants pour que celui-ci soit approuvé « en catimini » au cours d'une prochaine session parlementaire sans un véritable débat national sur ses conséquences pour l'avenir de la langue française.

Le comité de soutien

Parmi : **les académiciens** : MM. François Cheng, Alain Decaux, Michel Déon, Jean Dutourd, Max Gallo, Érik Orsenna, Yves Pouliquen... ; **les industriels, conseils en propriété industrielle et chercheurs** : MM. Vincent Boutineau, M. Loïc Brehu, M^{me} Béatrice Daubin, MM. Christian Derambure, Jacques Dousset, Jean-Michel Duhamel, André Eggen, Michel Fosseppez, Thierry Geismar, Thierry et Gérard Gillardeau, Guillaume Grand, Philippe Guigné, Mehdi Holubec, Claude Jacobson, Jacques Lagrange, Christian Lapointe, Michel Moncheny, Laurent Nuss, M^{me} Irène Orès, MM. Pierre PAGESSE, Patrick Papot... ; **les parlementaires** : M. Jean-Paul Amoudry, Marc Bernier, Laurent Béteille, Daniel Boisserie, Jean-Pierre Brard, Jean-Pierre Dufau, Nicolas Dupont-Aignan, Pierre Forgues, Daniel Goldberg, Louis Grillot, M^{me} Maryse Joissains-Masini, MM. Jean-René Lecerf, Roland du Luart, M^{me} Muriel Marland-Militello, MM. Kléber Mesquida, Alain Milon, Étienne Mourrut, Jacques Myard, Jacques Pelletier (†), Jean-Frédéric Poisson, M^{me} Gisèle Printz, MM. Jacques Remiller, Yvan Renar, Rudy Salles, Pascal Terrasse, Jean Ueberschlag, Christian Vanneste, Philippe Vigier, François-Xavier Villain.

Autres personnalités : MM. Jean Amadou, Jacques Attali, M^{me} Nadine Beauclercq, MM. Michel Bénard, Alain de Benoist, Malik Berkane, M^{me} Anita Bersellini, MM. Raymond Besson, Bernard Billaud, M^{mes} Suzanne Boizard, Françoise Cartano, Madeleine Chapsal, M^e Alain Chevalier Jehan de Johannis, MM. Guillaume Ciquera, Jean-Laurent Cochet, Alain Cotta, Bernard Defaix, professeur Pierre Delaveau, MM. Patrick Dubois, Claude Duneton, Jean-Yves Duyck, Jean-Pierre Escofier, M^{me} Sylvie Franchet d'Espèrey, MM. Denis Griesmar, Éric Heidsieck, M^{me} Hélène Hervet, MM. Jacques Hiver, M^e Jacques Isnard, Professeur Walter Krämer, MM. Laurent Lafforgue, Jean Marcel Lauginie, James Lawler, Jean-Marie Leblanc, Frédéric Lodéon, Olivier Mannoni, Michel Masson, Dominique Noguez, M^e Sylvie Nourrigeon, S.A.R. la Duchesse d'Orléans, MM. Étienne Parize, Alain Patry, Pierre Péniisson, Jean Piat, Jean-Robert Pitte, Jean Raspail, Alain Rey, Orlando de Rudder, Philippe de Saint Robert, Julio Sorjus-Aguade, M^{me} Marguerite-Marie Stéphan, MM. François Taillandier, Michel Tauriac, M^{me} Pascale Thibaudeau, MM. Henri Tisot, Georges Touzet, M^e Philippe Tuffreau, MM. Jean Vautrin, Enrique de Verdonces...

L'Académie gardienne de la langue

Voici quelques autres nouvelles entrées (voir DLF, n° 224, p. 20) susceptibles d'intéresser les lecteurs :

PENTATHLON (en se prononce in) n. m. XVI^e siècle, *pentathle* ; XX^e siècle, *pentathlon*. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *pentathlum*, du grec *pentathlon*, de même sens, lui-même composé de *penté*, « cinq », et *athlon*, « combat, épreuve ».

SPORTS. Nom donné à une compétition comportant cinq épreuves. *Pentathlon moderne*, discipline olympique comprenant l'équitation, l'escrime, le tir, la natation et le cross-country.

PENTECÔTISME n. m. XX^e siècle. Dérivé de *pentecôtiste*.

RELIG. CHRÉTIENNE. Vaste courant religieux issu du méthodisme, qui est apparu aux États-Unis au début du XX^e siècle, et dont la spiritualité est fondée sur la recherche des charismes de l'Esprit-Saint, tels que les dons de guérison, de prophétie, de glossolie ; l'ensemble des Églises protestantes nées de ce courant et des mouvements religieux qui s'y rattachent. *Le pentecôtisme est à l'origine du « nouveau charismatique » qui s'est développé dans les différentes Églises chrétiennes. Du fait de leur prosélytisme, le pentecôtisme nord-américain comme le baptême [...] connaissent une grande expansion en Amérique latine, en Afrique et même dans une partie de l'Europe.*

PÉPONIDE n. f. (se rencontre aussi au masculin). XV^e siècle, *pepon*, « melon » ; XIX^e siècle, au sens actuel. Issu, par l'intermédiaire du latin *pepo*, *peponis*, « pastèque, melon », du grec *pepôn*, « mûr, cuit ».

BOT. Fruit des Cucurbitacées. Le melon, la citrouille, la courge sont des péponides.

PERCHIS n. m. XVIII^e siècle. Dérivé de *perche* II [n. f. XII^e siècle, pour désigner une longue gaule de bois ; XIII^e siècle, comme mesure agraire. Issu du latin *pertica*, de même sens.]

1. Très jeune futaie dont les pousses ont de dix à vingt centimètres de diamètre. *Dans le développement d'un peuplement forestier le perchis succède au gaulis* (voir ce mot).

2. Clôture faite de perches.

PERCOLATION n. f. XX^e siècle. Emprunté au latin *percolatio*, « filtration ».

1. HYDROL. Circulation lente d'un liquide à travers une substance poreuse. *La percolation de l'eau de pluie dans la craie.*

2. TECHN. Opération qui consiste à faire circuler lentement un solvant dans un mélange pulvérisé, afin d'en extraire les constituants solubles (on dit aussi *lixiviation*).

PERFORMANT, -ANTE adj. XX^e siècle. Dérivé de *performance*.

ÉCON. TECHN. Qui est capable de performances élevées. *Machine performante. Ordinateur performant. Entreprise performante.*

L'emploi de ce mot dans le langage courant, notamment en parlant de personnes, est déconseillé ; on utilisera de préférence efficace.

* Extraits du fascicule PATTÉ à PÉRIODIQUEMENT (21 mars 2007) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie, et sur l'internet : www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html

Mots en péril

FATUITÉ n. f. Du latin *fatuitas*, de *fatuus*, « sot ». Satisfaction de soi-même qui s'étale d'une manière insolente et ridicule.

« ...ils [ces gens] se croient de l'esprit, ils donnent le dernier dégoût par leur fatuité et par leurs fadaïses. » (La Bruyère.)

« ...ces pièges à paon où la fatuité française laisse toutes ses plumes pour le plaisir de les étaler. » (Barbey d'Aurevilly.)

FÉMINIE n. f. L'ensemble des femmes, leurs habitudes, leur domaine.

« Avec eux vinrent tant de suite de dames et damoiselles, qu'il sembloit que le royaume de feminie y fut arrivé. » (Lacurne.)

FERRER (SE LAISSER) v. Être docile, obéissant, soumis, se laisser dominer.

« Béatrice mit, pour se laisser ferrer, juste le temps nécessaire à bien s'assurer prise sur celui qui la voulait prendre. » (Maurice Druon.)

FESSE-MATHIEU n. m. Usurier sordide, homme qui prête sur gage. L'expression signifie littéralement celui qui bat saint Mathieu avec des verges pour lui soutirer de l'argent, et pas forcément sur les fesses ! Ce saint était le patron des changeurs.

« Vous êtes la fable et la risée de tout le monde, et jamais on ne parle de vous que sous les noms d'avare, de ladre, de vilain et de fesse-mathieu. » (Molière.)

FOLÂTRE adj. Qui aime à faire gaiement de petites folies. De *fol*, « un peu fou ».

« Je suis vieux, aveugle et sourd, et ces petits agréments ne rendent pas un homme excessivement folâtre. » (Voltaire.)

FOLÂTRERIE n. f. Action, parole folâtre. On a dit *folastrie*.

« On trouve la félicité par la guayeté et la folastrie. » (Montaigne.)

FORFANTE n. m. Hâbleur, fanfaron, charlatan. De l'italien *furfante*, « coquin, fripon ».

« Il y a encore une infinité de telles forfanteries qui ont été inventées par les forfantes, pour affliger et tourmenter les hommes. » (Paré.)

FORFANTIER n. m. Celui dont le caractère est la forfanterie, c'est-à-dire celui du forfante.

« Je me suis longtemps inquiété pour savoir au vrai si Jean-Jacques [Rousseau] était devenu enthousiaste de la vertu, ou s'il n'était qu'un forfantier. » (Beaumarchais.)

Acceptions et mots nouveaux*

SALLE D'ÉPOQUE¹ (pour *period room*) : Espace réunissant un ensemble d'éléments destinés à reconstituer un décor typique d'un moment dans l'histoire du goût.

1. Ce seul terme, appartenant au « Vocabulaire de la culture », a été publié au *Journal officiel* du 16 février 2007.

ÉPOQUE (D') (pour *vintage*) : Se dit d'un objet, autrefois en usage, qui revient au goût du jour.

RÉTRO (pour *vintage*) : Se dit d'un objet qui imite un style passé ou une mode révolue.

Note : On dit aussi à *l'ancienne*.

TIRAGE D'ÉPOQUE (pour *vintage, vintage print*) : Photographie dont le tirage est contemporain de la prise de vue.

JOURNALISTE EMBARQUÉ¹ (pour *embedded journalist, embedded reporter*) : Journaliste intégré, sur la base d'un accord contractuel, à une unité combattante en opération.

1. Ce seul terme, appartenant au « Vocabulaire de la communication », a été publié au *Journal officiel* du 2 mai 2007.

COMPAGNIE À BAS PRIX¹ (pour *low cost airline, low cost company, low fare airline*) : Compagnie aérienne dont l'offre commerciale repose principalement sur les tarifs les plus bas possible, obtenus en réduisant les coûts d'exploitation, notamment ceux qui sont liés aux conditions d'utilisation des appareils et aux services proposés aux passagers.

Note : On trouve aussi le terme *compagnie à bas coûts*.

1. Ce seul terme, appartenant au « Vocabulaire des transports », a été publié au *Journal officiel* du 7 juin 2007.

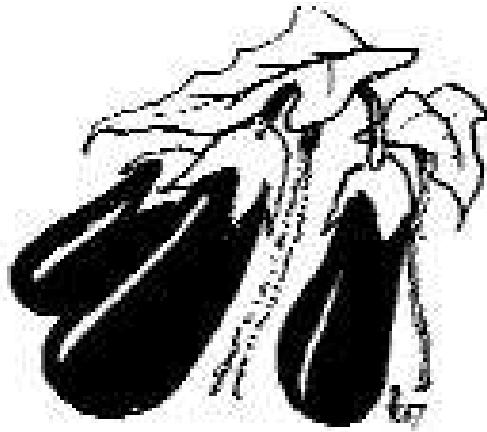
* « Vocabulaire de la culture », adopté par la Commission générale de terminologie, et publié au *Journal officiel* le 7 juin 2007, consultables sur CRITER, base de données terminologiques de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France : www.culture.gouv.fr/culture/dglf/

Aubergine

Les Perses ont nommé *batingan* cette plante potagère de la famille des Solanacées. Les Arabes l'ont apportée en Occident, en y ajoutant leur article défini *al-badinjan*. De la Catalogne l'*alberginia* est remontée vers le nord, où les botanistes l'ont appelée *Solanum melongena*, de l'italien *melanzana*. Mot directement emprunté au grec *melanzana*, où les deux premières syllabes signifient « de couleur sombre, noir », et c'est ainsi qu'en France, avant l'apport arabe, le fruit se nommait « mélongène ».

Amusant de noter qu'en raison de sa forme l'**aubergine indienne** est appelée « plante ovoïde » en allemand (*Eierpflanze*) et de même en américain (*eggplant*), alors que les Anglais disent *aubergine*. À la Réunion, j'ai entendu « bringette » et à Moscou, *baklajane*.

La plante est annuelle sous nos climats, alors que je l'ai vue vivace



au Sénégal et en Inde. En Israël, elle se décline sous toutes les couleurs.

De goût amer désagréable lorsqu'on la mange crue, elle est

délicieuse fourrée, frite en beignet, braisée ou, mieux encore, cuite à la vapeur, avec cet avantage de posséder beaucoup de vertus (magnésium, zinc, potassium, fibres) et très peu de calories, à l'instar de la tomate, de l'endive et de la laitue. Si vous avez trop de cholestérol (LDL), une cure d'aubergine à l'étuvée vous aidera. Si de plus vous en consommez la peau, c'est un excellent anti-oxydant.

Mais évitez de manger trop de moussaka, spécialité culinaire grecque, car l'aubergine, la tomate et le bœuf y sont noyés dans la béchamel.

Bernie de TOURS



Le livre, tant attendu par les étudiants de Bernie et par les lecteurs de sa chronique hebdomadaire dans *La Manche libre*, vient de paraître. Il s'intitule *Le mauvais tour de Babel. Pérégrinations ludiques au royaume des mots*. Et il est préfacé par Jacqueline de Romilly, de l'Académie française (Scali, 608 p., 29 €).

Le mystère de Guinée

Le nom propre *Guinée* est considéré comme ancien pour désigner la vaste zone côtière de l'Ouest africain comprise entre le Cap-Vert (Sénégal) et l'Angola, englobant donc l'actuel État de Guinée, la Guinée-Bissau (ex-Guinée portugaise) et la Guinée équatoriale, sans oublier le grand golfe de Guinée. Pourquoi cette même expression peut-elle être acceptée pour couvrir des surfaces aussi diversifiées et étendues ?

En 1663, le mot *guinea* fut donné à une pièce d'or qui deviendra « guinée » en français en 1669. Voltaire nous éclaire : « *On trouva enfin de l'or sur les côtes de Guinée, mais en petite quantité, sous le roi Jean II [Joao II de Portugal] ; c'est de là qu'on donna depuis le nom de guinées aux monnaies que les Anglais (sous l'autorité de Charles II) firent frapper avec l'or qu'ils trouvèrent dans le même pays* » (*Mœurs*, 141). Les pièces de la Compagnie de Guinée portaient même un éléphant qui marquait l'origine africaine et authentifiait la monnaie. Cette guinée valait vingt et un shillings.

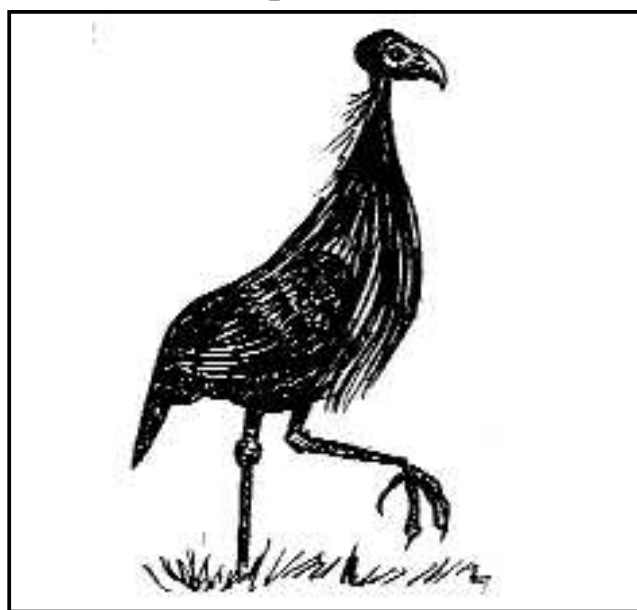
Elle fut remplacée par le *sovereign* (souverain) en 1817.

Guinée désignait en outre une pièce de tissu de coton de qualité courante, souvent teinte en bleu, utilisée pour

pratiquer des trocs auprès des habitants africains. Le mot convint aussi à des articles de cuir, de buffleterie.

Un oiseau est parfois rattaché à cette origine supposée : la pintade. Or, *Meleagris* est le nom grec de ce

volatile, utilisé en particulier par Aristote et que l'on retrouve chez des auteurs latins avec *numida meleagris*, la « pintade de Numidie ».

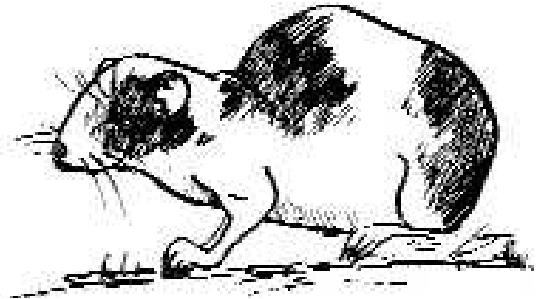


Cet oiseau avait donc existé anciennement en Afrique du Nord,

puis avait dû disparaître pour être redécouvert plus tard, au Sud, par les navigateurs portugais. Le mot souligne l'aspect d'« oiseau peint », depuis *pintar*, « peindre », en portugais, à partir du latin *pingere*, supin *pictum*. On dit actuellement *galinha-d'angola*, ce qui fait allusion à une autre province d'outremer. *Guinette* est un vieux mot parce qu'on disait cet oiseau venir de Guinée, comme on parlait aussi de « poule de Guinée ». Mais quelle région était exactement visée ?

Quant au mot anglais correspondant, au moins deux noms d'animaux l'utilisent en composition : *guineafowl* et *guinea pig*. Ce dernier convient au « cobaye », que le français surnomme *cochon d'Inde*. Pourquoi ces divers mots ? *Guinée* pourrait être ici la déformation d'un autre terme exotique convenant à la Guyane, que Christophe Colomb avait abordée et fait connaître en 1498, année de l'arrivée aux Indes (les vraies !) de l'expédition de Vasco de Gama. La référence aux Indes (occidentales) se retrouve dans

le portugais *porquinho-da-India* et l'italien *porcellino d'India*, tandis que *cochon* pourrait se justifier par l'émission de petits cris analogues à ceux du porc. Le nom savant est d'ailleurs *Cavia porcellus*, tandis que

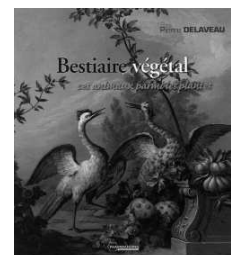
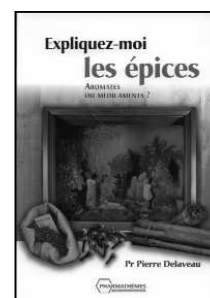


l'espagnol compare l'animal à un petit lapin (*conejillo de Indias*, depuis *cuniculus*, qui a laissé *conil* en vieux français et dans des langages patoisants).

Quant à *guineahen* et à *guinea-cock*, ils signifient respectivement « pintade femelle » et « pintade mâle ». Et l'expression anglaise *Guinea worm* désigne un petit animal parasite, *Dracunculus medinensis*, la « filaire de Médine », qui se rapporte à la fameuse ville d'Arabie, lieu d'origine encore plus éloigné. Quel lecteur savant expliquera l'énigme ?

Pierre DELAVEAU

NDLR : Rappelons les titres des deux derniers ouvrages publiés, aux Éditions Pharmathèmes, par le professeur Delaveau : *Expliquez-moi les épices. Aromates ou médicaments ?* (2006) et *Bestiaire végétal, ces animaux parmi les plantes* (2007).



Nigéria

Des lecteurs se sont étonnés de trouver dans notre revue (n° 224, p. 12) « Nigeria » à l'anglaise, sans accent. Nos correcteurs (peut-être à regret) n'ont fait que suivre les dictionnaires. Nous avons donc demandé à notre spécialiste de ces questions, Ange Bizet, de faire le point.

IL EST surprenant que des défenseurs de la langue française aient cru voir un péril dans la mini-réformette des rectifications orthographiques de 1990 éliminant quelques exceptions injustifiées et procédant à quelques régularisations (la modification de quelques accents avait alors provoqué une levée de boucliers largement relayée par les médias), alors que personne n'avait réagi à une réforme radicale qui, pour les noms géographiques, avait été imposée contre l'usage et en contravention avec le système.

Au nom du « vrai nom », pour une unification internationale niant la spécificité de chaque langue (effet de la mondialisation

en marche avant la lettre), les dictionnaires, qui prétendent pourtant enregistrer l'usage, ont, comme norme, substitué aux formes françaises, des noms étrangers, ignorant que le nom ne dépend pas de la chose mais de la langue dans laquelle on s'exprime.

L'usage de la forme française reste largement répandu. La requête sur Google [Nigéria -Nigeria] donne

presque deux millions de pages francophones comportant exclusivement *Nigéria*. Il faut y ajouter celles, innombrables, sur lesquelles figurent les deux formes (parce que bilingues ou incluant une citation ou une adresse en anglais), sans compter avec la croyance erronée selon laquelle on ne devrait pas accentuer les majuscules. [Libéria -Liberia] donne des résultats similaires.

Pour ceux que l'argument d'autorité rassure, sachez qu'à l'ONU, *Nigéria* est la seule forme enregistrée pour le

**Alors, écrivons
normalement, *Nigéria*,
Libéria, *Vénézuéla*,
Guatémala...**

français, et que la nomenclature de la Commission nationale de toponymie et la liste officielle du ministère des Affaires étrangères

ont rétabli l'accentuation régulière pour les noms de pays. Alors, écrivons normalement, *Nigéria*, *Libéria*, *Vénézuéla*, *Guatémala*... comme on écrit *vénézuélien*, *guatémaltèque*..., et les dictionnaires suivront.

Jamais la norme n'a imposé, par exemple, *Yémen* sans accent. La raison en est que le nom originel s'écrit en arabe dans un autre alphabet ;

Venezuela serait espagnol, donc sans accent. Mais quel est donc le nom français de ce pays ? Quelle est cette règle absurde selon laquelle on doit savoir écrire le nom dans la langue officielle locale, avant de pouvoir l'orthographier dans notre propre langue, sans accent s'il se compose des mêmes lettres ?

De même qu'on écrit *Panama* et non « *Panamá* », parce que cet accent sur le *á* ne correspond à rien dans le système français, écrivons les accents sur les *e* où ils sont indispensables.

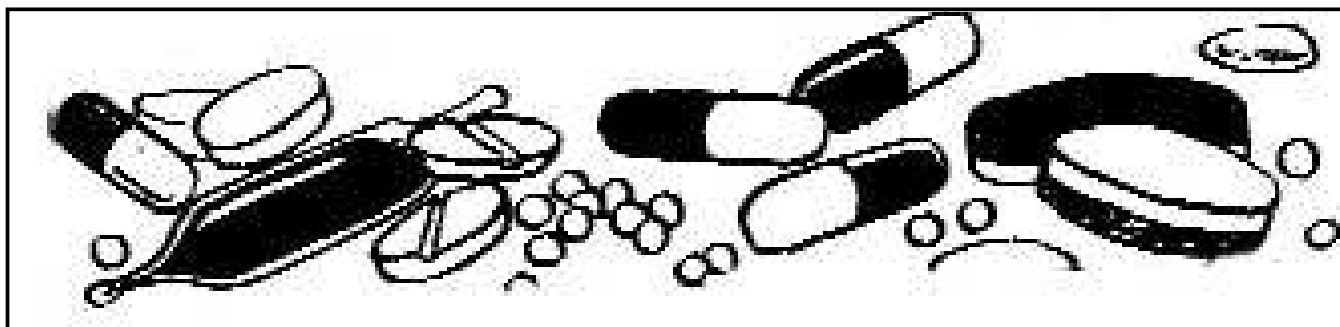
Ange BIZET

Cachet d'aspirine

LE *cachet d'aspirine* est comme le yéti : tout le monde le connaît et personne, pourtant, ne peut se vanter d'en avoir jamais vu un. L'expression, bien installée dans les habitudes langagières, est d'usage courant, admise par tous. Et cependant elle est impropre.

l'indique, sont des pastilles de matière que l'on a comprimée pour lui donner une consistance compacte.

L'attrait du terme *cachet* est étrange, car dans les films, les romans, les feuilletons, on l'emploie toujours à propos de médicaments présentés



Le cachet, aujourd'hui détrôné par la gélule, était une capsule en pain d'hostie, qui contenait une dose de poudre médicamenteuse. Aussi loin que remontent mes souvenirs, l'aspirine m'est toujours apparue en comprimés qui, comme le nom

sous une forme solide, quelle qu'elle soit. Il existe pourtant un vocabulaire bien spécifique selon les cas : **granules, comprimés, pilules, pastilles...** Ayons le souci du mot juste.

Jacques PÉPIN

Le fakir et le caviar

NON, ce n'est pas le titre d'une fable !

Considérant qu'il y a peu de chances que le premier rencontre un jour le second, quel peut bien être le rapport entre les deux ? Il est d'ordre étymologique : **fakir** ne vient pas d'Inde, contrairement au cochon du même nom, et **caviar** n'est pas venu de Russie.



Aujourd'hui, le fakir est défini comme un ascète musulman ou hindou. Le mot fait son apparition en 1653, probablement chez le grand voyageur Tavernier. Absent

de la première édition du *Dictionnaire* de l'Académie (1694), il est en revanche connu de Furetière dès 1690, lequel le définit fort curieusement, au pluriel, comme « *certaines devots errants dans les Indes [...] Il y a aux Indes huit cens mille Faquirs Mahometans & douze cens mille Idolatres* », et de donner beaucoup de détails, assez croustillants. Le mot figure dans la cinquième édition de l'Académie, où *Faquir* renvoie à *Fakir* et les deux formes coexistent dans tous les dictionnaires jusqu'aux années trente. Il y a deux siècles, il ne

désignait qu'une « *espèce de dervis ou religieux mahométan* », et c'était logique, puisque *Dervis* (ou *Derviche*) est antérieur. Comme le signalait déjà l'Académie, il signifie « pauvre » en persan, tout comme *faqir* en arabe.

Le mot *fakir* se retrouve dans les autres langues européennes : tel quel en anglais, allemand, néerlandais et dans les langues slaves et scandinaves, et au contraire naturalisé dans les autres langues latines, espagnol, italien, portugais ou roumain. Mais il est devenu péjoratif, dans la mesure où le fakir a tendance à se mortifier en public, tandis que le yogi ou, plus exactement, yogin (« unifié » en sanskrit) est un vrai sage, un ascète plus authentique.

À la différence du fakir, dégustons maintenant le **caviar**.

Si le mets vient principalement de Russie, il est sûr aujourd'hui que, en français, l'étymon est le turc *kavyar*, et que le mot nous est venu par l'italien, plus exactement par le vénitien *caviaro*, Mais le *Grand Dictionnaire universel* de P. Larousse le faisait venir du grec moderne *caviari* (!), et l'*Encyclopédie Petrossian* (sur la toile) hésite entre le grec *avyron* « œuf » (*sic*) et le turc *khävar* (*resic*) « œufs de poisson ». Surtout, en allemand, le dictionnaire Kluge, dictionnaire

étymologique de référence, est formel : *kaviar* vient du vénitien, emprunté... au grec *chaviarion*, attesté depuis le IX^e siècle.

Petrossian fait remonter le mot au milieu du XV^e siècle, ce qui correspond à 1432, première apparition (« *cavyaire* ») indiquée par les étymologistes, dans le récit de voyage de B. de la Broquière.

Toutefois, Chantal Tanet, dans le *Dictionnaire culturel* d'Alain Rey, note qu'« *on en donne des recettes au XIV^e siècle dans Le Mesnagier de Paris* », qui date en effet de 1393. Mais alors, quid de l'autre date ?

Rabelais l'emploie deux fois, mais curieusement il l'écrit *caviat* (*Tiers Livre*), et même *caviatz* au pluriel (*Pantagruel*), et sans éprouver le besoin de le définir. « *On ne sait pas,*

précise Ch. Tanet, *si le "caviat" dont parle Rabelais était d'esturgeon et provenait de nos rivières ou si c'était déjà un produit d'importation.* » Mais, puisque le mot est lui-même emprunté... En revanche, il est exact que, sous sa plume, il n'apparaît ni nouveau ni précieux.

Si *caviar* n'est pas venu de Russie, quel est le mot correspondant ? C'est *ikra*, qui n'est nullement un emprunt. Le serbo-croate dispose des deux mots, et il serait intéressant de connaître leurs dates d'apparition respectives. Coïncidence amusante : dans les langues polynésiennes, notamment en fidjien, *ika*, c'est le poisson.

Jacques GROLEAU

La pomme

LA POMME est le fruit le plus répandu dans le monde ; elle ne compte pas moins de 7 000 variétés. Dans le domaine du vocabulaire, son emploi analogique ou symbolique est très riche ; c'est lui qui nous intéresse ici.

Sa forme a donné naissance, par analogie, à de nombreux noms d'autres végétaux ou d'objets divers :

pomme de pin, pomme de terre, pomme d'amour, c'est-à-dire la tomate, **pomme d'arrosoir, pomme de douche, pomme d'Adam, pomme** au sens de « tête, figure », et, par métonymie, **ma, ta, sa pomme** pour « ma, ta, sa personne ». On trouve encore les dérivés **pommette, pommeau, pommade**, produit gras aromatisé à la **pomme d'api** (pomme

produite à Rome par Appius Claudius). Elle est par ailleurs le symbole de nombreuses allusions mythologiques, historiques, littéraires, scientifiques ou anecdotiques : la **pomme du paradis**, la **pomme de la discorde**, les **pommes du jardin des Hespérides**, la **pomme de Guillaume Tell**, la **pomme de Newton**, la **pomme empoisonnée de Blanche-Neige**. La **pomme mordue**, symbole de la marque du matériel informatique Apple, a été choisie en souvenir des repas, composés seulement de pommes, des deux pionniers de la marque, qui manquaient de temps et d'argent pour se nourrir autrement.



Certains emplois méritent une explication. Dans la Bible (Genèse 2, 17), il est dit : « ... de l'arbre de la connaissance du bien et du mal tu ne mangeras pas... » Il n'est jamais question de pomme. En latin, *malum*, selon la prononciation, désigne la « pomme » ou le « mal » ; *pomum*, qui nous a donné le mot *pomme*, désignait le fruit à pépins. Quand le texte grec fut traduit en latin, c'est le mot *malum*, pour « mal », qui fut employé ; les traducteurs du latin le confondirent avec l'autre *malum*, et l'arbre fut pris pour un pommier, d'où la naissance de la légende d'Ève et de sa pomme. Si la pomme a été bien avalée par Ève, celle

d'Adam lui est restée dans le gosier, d'où la saillie du cou appelée *pomme d'Adam*, formée en fait par le cartilage supérieur du larynx.

Au Moyen Âge, quand l'orange arriva d'Orient en Méditerranée, on l'appela, toujours par analogie, *malum auratum*, « pomme dorée ». Une confusion avec les pommes d'or des Hespérides s'installa dans l'esprit des botanistes et ils donnèrent à la famille des oranges le nom d'*hespéridée*. « Hespérides » est tiré du grec *hesper*, « soir, couchant », car les Grecs disaient que le jardin des Hespérides était situé dans les îles de l'océan Atlantique, du côté du couchant, les îles Canaries peut-être. Les concepteurs des Hespérides, résidences pour personnes âgées, ont choisi comme symbole une pomme dorée, celle du jardin du soir de leur vie.

Éris, déesse de la discorde, lança sur la table des dieux de l'Olympe une pomme en or destinée à la déesse la plus belle. Pâris, chargé du choix, la donna à Aphrodite qui lui avait promis l'amour de la belle Hélène dont l'enlèvement déclencha la guerre de Troie.

Philippe LASSERRE
Délégation de Bordeaux

Extrait de la *Lettre* du CSA*

Alternative

Souvent dénoncé dans le courrier des téléspectateurs, l'emploi d'*alternative* dans le sens de solution de rechange, sous l'influence de l'anglais *alternative* qui signifie « une solution, une possibilité », est aussi critiqué par les dictionnaires des difficultés du français. Traditionnellement, une alternative est un « choix nécessaire entre deux propositions, deux attitudes dont l'une exclut l'autre ». Aujourd'hui, notamment dans la langue des médias, le mot prend le sens de « *possibilité, option, parti, éventualité* ou *solution* ». Il arrive même que l'on parle de « *deux alternatives* » ce qui, au sens propre, signifie « quatre solutions ». En réalité, on n'a pas à **choisir** entre deux alternatives, mais bien **entre les deux termes d'une seule et même alternative**.

Le glissement de sens du mot *alternative* entraîne un glissement de sens du mot **dilemme** (avec deux *m* et non pas *mn* par confusion avec *indemne*) qui signifie une « obligation de choisir entre deux partis possibles, comportant tous deux des inconvénients », alors que dans *alternative*, une au moins des solutions est favorable.

Conséquent

Emprunté au latin *consequens*, participe présent du verbe *consequi*, « ce qui suit », l'adjectif *conséquent* signifie « qui suit quelque chose de manière logique ».

L'adjectif *conséquent* s'applique à une personne qui agit ou raisonne avec logique, qui ne met pas en contradiction ses paroles et ses actes : *être conséquent et agir selon ses principes*.

C'est à tort que l'on considère souvent que l'emploi de *conséquent* au sens d'« *élevé, important, grave, notable* », appartient à la langue soignée. C'est au contraire dans la langue familière qu'est né ce glissement de sens.

* Numéro 196 (juin 2006).

À titre de promotion :
chaque adhérent cité dans la revue
reçoit deux exemplaires supplémentaires de *DLF*.

Entre « françois » normé et parlure vernaculaire

AFIN de mieux appréhender l'évolution des langues française et québécoise telles qu'elles sont parlées aujourd'hui, il m'a semblé intéressant de procéder à l'analyse de quelques termes considérés dans une approche de type diachronique. Pour ce, j'ai fait appel d'une part à un ouvrage classique, soit le dictionnaire *Le Petit Robert* pour ce qui concerne la langue française, et d'autre part à l'excellent ouvrage de Léandre Bergeron¹ qui procède à un relevé taxinomique des différentes locutions usitées actuellement au Québec. Il rappelle également les points essentiels de la charte de la langue québécoise.

En 1635, le cardinal de Richelieu fonde l'Académie française, qui doit « *réglementer et gouverner la langue, [...] nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées ou dans la bouche du peuple, ou dans la foule du Palais, ou dans les impuretés de la chicane...* » (projet de l'Académie du 24 mars 1634). Toujours à la même époque, Claude Favre, seigneur de Vaugelas (1585-1650), grammairien et qui se veut le défenseur du bien-parler « françois », relègue dans le parler vernaculaire des locutions savoureuses qui sont présentées dans le tableau ci-dessous avec, en regard, leur signification en français standard.

québécois	français standard
mauvaiseté	méchanceté, malice paroles grivoises
abîmage	action de confondre un interlocuteur. Ex. : <i>un vrai abîmage en règle</i>
maganer	maltraiter, malmener
magnièreux	maniéré
barouettée	brouettée

Ce parler va traverser l'Atlantique avec les premiers Québécois. Ces derniers étaient pour la plupart des personnes de condition modeste, leur bagage étant la langue de leur région.

Ainsi, la langue québécoise est-elle un mélange des vernaculaires de régions comme l'Île-de-France, la Saintonge, le Poitou, la Normandie, la Beauce, le Berry, etc. En ce qui concerne, par

exemple, la culture berrichonne, George Sand, dans sa série de romans champêtres tels *La Mare au diable* et *François le Champi*, utilisait des termes comme *barguigner*, qui signifiait « hésiter ». Ce dernier est d'ailleurs toujours en usage au Québec. Dans les deux romans précités, un certain nombre de termes dont l'usage est tombé en désuétude en France sont encore d'actualité dans la Belle Province, comme celui de *désenfarger* qui, au XIX^e siècle en terre berrichonne, signifiait « à qui l'on a enlevé les entraves » et qui est usité actuellement au Québec sous la forme *s'enfarger*, qui signifie « se prendre dans/se cogner sur ». Quant à la langue française, sous l'injonction révolutionnaire des années 1789, elle va devenir la langue officielle de la toute nouvelle république et les différents dialectes en vigueur dans l'ancien royaume de France prendront le statut de parlars marginalisés, car rejetés en tant que langues vernaculaires.

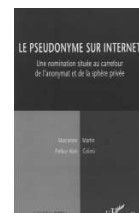
George Sand, dans l'avant-propos introduisant *François le Champi*, où elle propose, sous la forme d'un dialogue, une petite réflexion philosophique sur le sens du beau et du vrai

chez « *le paysan le plus simple et le plus naïf* », évoque le problème généré par l'obligation d'utiliser le français normé en place de la langue régionale. En page 166, elle souligne : « *C'est pour moi une cause de désespoir que d'être forcée d'écrire la langue de l'Académie, quand j'en sais beaucoup mieux une autre qui est si supérieure pour rendre tout un ordre d'émotions, de sentiments et de pensées.* » Cette évocation de l'Académie française créée par Richelieu et dans le secret de laquelle se forge le bon usage de la langue française est rappelée page 170 du même ouvrage, à propos du terme *champi*, lequel signifie « enfant trouvé ». Toujours, sous forme dialogale, son interlocuteur rétorque que « *champi n'est pas français* », à quoi l'auteur répond : « *Je te demande pardon... Le dictionnaire le déclare "vieux", mais Montaigne l'emploie, et je ne prétends pas être plus française que les grands écrivains qui font la langue.* » La langue française deviendra donc la langue de l'État, celle de l'enseignement et de la rédaction des textes officiels, tandis que les mots de ces parlures régionales intégreront la langue québécoise d'aujourd'hui.

Marcienne MARTIN

1. *Dictionnaire de langue québécoise* (VLB Éditeur, Montréal, Canada, 1980, 575 p.) et *Dictionnaire de langue québécoise*, précédé de *La Charte de la langue québécoise* (VLB Éditeur, Montréal, Canada, 1981, 168 p.).

NDLR : Marcienne Martin est l'auteur du *Pseudonyme sur Internet, une nomination située au carrefour de l'anonymat et de la sphère privée* (L'Harmattan, « Langue et parole », 2006) et du *Langage sur l'Internet, un savoir-faire ancien numérisé* (L'Harmattan, « Langue et parole », 2007).



« Niveaumania »

Dans son roman *La Peste*, Albert Camus écrivait :

« *Les plus pessimistes [...] avaient épuisé d'avance toute l'amertume de ces mois à venir, hissé à grand-peine leur courage au niveau de cette épreuve, tendu leurs dernières forces pour demeurer sans faiblir à hauteur de cette souffrance...* »

Ce n'est pas la peste que nous voulons décrire ici, mais une nouvelle maladie contagieuse, qui frappe toutes les classes sociales : c'est la « niveaumania » autrement dit la manie d'utiliser, à tort et à travers, l'expression *au niveau de*. Cette locution signifie textuellement « à la hauteur de » et, comme dans le texte magnifique d'Albert Camus, elle ne devrait pas être utilisée dans d'autres sens. Hélas, non seulement elle envahit les ondes de la radio et de la télévision (y compris celles des chaînes « culturelles »), les textes politiques et les éditoriaux, mais elle sévit également dans les meilleures revues.

Presque aucun des constituants de la phrase n'est à l'abri de cette maladie.

Le plus souvent, il s'agit du **complément circonstanciel de lieu** : « Les participants ont beaucoup discuté *au niveau de l'amphithéâtre* » (**dans l'amphithéâtre**) ; « l'enquête a été effectuée *au niveau de plusieurs pays* » (**dans plusieurs pays**) ; « le malade est

tombé au niveau du trottoir » (**sur le trottoir**) ; « les antibiotiques sont dosés *au niveau du liquide pleural* » (**dans le liquide pleural**).

La maladie peut toucher le **complément circonstanciel de temps**. « Aucun nouveau cas n'a été observé *au niveau de 1988* » (**en 1988**) ; « *Au niveau des quatre derniers mois*, 6 000 malades ont été hospitalisés » (**pendant les quatre derniers mois**).

Elle frappe le **complément d'agent** : « Un expert a été désigné *au niveau de l'Ordre des médecins* » (**par l'Ordre des médecins**) ; « Cet argument a été repris *au niveau des syndicats* » (**par les syndicats**).

Elle atteint le **complément d'objet direct** : « *Au niveau des étudiants*, il faut les sensibiliser » (**il faut sensibiliser les étudiants**) ; le **complément d'objet indirect** : « Les médecins ont appliqué tous leurs efforts *au niveau de la poursuite du traitement* » (**à la poursuite**) ; « la CEE fournira une aide *au niveau du Sénégal* » (**au Sénégal**).

Elle atteint le **complément de nom** : « *L'incitation aux travaux d'évaluation au niveau des praticiens* » (**l'incitation des praticiens aux travaux d'évaluation**).

Souvent l'**ordre de la phrase** est **inversé** : « *Au niveau des infirmières, une solution a été proposée* » (**les**

infirmières ont proposé une solution) ; « À ce niveau-là, l'administration ne fait pas beaucoup d'efforts » (l'administration ne fait pas beaucoup d'efforts **en ce sens**).

Les **comptes rendus médicaux** sont souvent affligeants : « *Il n'y a pas de problème d'hémorragie au niveau de la jambe* » (**la jambe ne saigne plus**) ; « *Le malade présente une douleur au niveau du genou* » (**le malade a mal au genou**).

En dehors des textes médicaux, la « niveaumania » s'associe volontiers à un langage apparemment recherché, comme dans une émission récente de France Culture : « *Un ancrage s'est fait au niveau du Théâtre de la Ville.* » ; « *Les programmes ont fait tache d'huile au niveau du festival.* »

Cette maladie du langage parlé et écrit témoigne-t-elle d'une paresse intellectuelle et d'un appauvrissement du vocabulaire ? Quand l'orateur ou le scripteur dit ou écrit : « *Au niveau du gouvernement, la situation est en voie d'apaisement* », l'allongement de la phrase permet de réfléchir tout en la disant. Ne serait-il pas préférable de réfléchir avant à ce que l'on veut dire ?

Que les lecteurs et les rédacteurs s'efforcent de corriger ce défaut. La refonte des phrases, comme nous l'avons fait ci-dessus, est un excellent exercice. Les discours et les écrits deviennent plus clairs, plus précis et plus élégants.

Ne terminons pas sans citer quelques exemples tirés du Littré où la tournure est employée à bon escient :

« *Quelle horrible peine a un homme qui est sans prôneur et sans cabale [...] et qui n'a que beaucoup de mérite pour toute recommandation, de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve, et de venir au niveau d'un fat qui est en crédit* » La Bruyère, *Les Caractères*.

« *Ce poème est mis par les Anglais au niveau de L'Iliade, et beaucoup de personnes le préfèrent à Homère, avec quelque apparence de raison* » Voltaire, *Essais*.

« *Avec les gens de lettres, elle était au pair des plus ingénieux et au niveau des plus instruits* » Marmontel, *Mémoires*.

Jean-Roger LE GALL

* Le professeur Jean-Roger Le Gall est chef du service de réanimation de l'hôpital Saint-Louis, à Paris.

Être ou avoir

Qui n'a pas, un jour, hésité sur l'emploi correct des verbes **être** et **avoir** quand ils sont employés comme auxiliaires de certains verbes intransitifs ? La règle est la suivante : conjugués avec **avoir**, ces verbes intransitifs expriment l'action (*ces taches **ont** apparues subitement*), avec **être** le même verbe exprime le résultat de l'action accomplie (*ces taches **sont** apparues indélébiles*). Cette règle est subtile et il faut reconnaître qu'elle n'est pas rigoureusement appliquée. Pourtant, n'est-ce pas la qualité première de notre langue que de permettre de s'exprimer avec précision ? Pour les lecteurs du « Parler franc »*, voici quelques-uns de ces verbes.

Accoucher : *Elle **a** accouché avec les forceps* (action). *Elle **est** accouchée depuis cinq jours* (exprime le résultat de l'action).

Accourir : *Ils **ont** accouru dès qu'il eut appelé. Ils **étaient** accourus pour fêter ses vingt ans* (l'auxiliaire *être* met en valeur le résultat de l'action).

Changer : *Il **a** changé de l'argent à la banque* (action). *Depuis qu'il a eu la rougeole, cet enfant **est** bien changé* (l'auxiliaire *être* n'est autorisé que pour parler de l'état d'un malade).

Commencer : *Il **a** commencé à tousser aux premiers jours de l'hiver* (action). *La séance **est** commencée depuis un quart d'heure* (l'auxiliaire *être* insiste sur l'état, le délai d'un quart d'heure).

Descendre : *Avec ses nouveaux skis, il **a** descendu la piste à toute vitesse* (l'auxiliaire *avoir* est réservé à l'emploi transitif, mais, dans l'emploi transitif absolu, il permet d'insister sur l'action : *Il **a** descendu très vite*). *Dès qu'on m'a appelé, je **suis** descendu* (l'emploi intransitif avec l'auxiliaire *être* est correct dans tous les cas. Ce qui est répréhensible, c'est le pléonasma bien connu « *descendre en bas* » !).

Disparaître : attention ! La conjugaison de ce verbe se distingue de celle du verbe *apparaître* par l'usage actuellement constant de l'auxiliaire *avoir* pour exprimer aussi bien l'action : *D'après la gendarmerie, il **aurait** disparu après l'accident*, que l'état résultant de l'action : *Depuis qu'il **a** disparu, nous sommes*

très inquiets. On réserve l'auxiliaire *être* à l'expression *être disparu*, euphémisme pour dire « être mort », ou pour marquer le sens irréparable et très ancien de la disparition : *Il y a longtemps que ces anciennes coutumes sont disparues*.

Divorcer : *Ils ont divorcé récemment* (action). *Depuis qu'ils sont divorcés, ils sont heureux l'un et l'autre* (résultat de l'action).

Éclore : Si la tendance actuelle est de généraliser l'auxiliaire *être* : *Les œufs sont éclos dans la nuit*, l'Académie rappelle que ce verbe peut se conjuguer parfois avec l'auxiliaire *avoir* pour indiquer le résultat de l'action : *Ces œufs ont éclos dans la nuit*.

Embellir : L'Académie, dans la dernière édition de son *Dictionnaire*, ne fait aucune différence entre les auxiliaires *être* et *avoir* dans la construction intransitive de ce verbe. Cependant : *Votre fille a beaucoup embelli ces derniers temps* (*avoir* permet d'insister sur cet embellissement), alors que : *Depuis le ravalement des façades des immeubles, la ville de Bordeaux est bien embellie*, on insiste sur l'état résultant du ravalement.

Empirer et **maigrir** se conjuguent, de nos jours, avec *avoir*, alors que **passer** et **ressusciter** admettent l'auxiliaire *être*.

Pour **monter**, dans sa forme intransitive, on ne respecte plus guère la règle des auxiliaires *être* et *avoir* : *Il est* (au lieu de *il a*) *monté dans sa chambre à minuit*, sauf pour le niveau de l'eau ou le prix des choses (*le niveau de l'eau a monté* ; *le prix de l'essence a monté*).

Enfin, **vieillir** et **rajeunir** se trouvent réunis pour respecter la bonne vieille règle d'emploi des auxiliaires : *Grâce au sport, il a rajeuni de dix ans* (on insiste sur le fait). *Avec la pratique du sport, il est rajeuni de dix ans* (on insiste sur l'état) *Depuis son départ à la retraite, il a vieilli considérablement. Aujourd'hui, il est bien vieilli*.

Jacques MOULINIER
Délégation de Bordeaux

* Titre de la chronique hebdomadaire que la délégation de Bordeaux assure depuis dix ans dans *Sud Ouest Dimanche*.

Du bon usage des parenthèses

AL'INSTAR des guillemets (article précédent, *DLF*, n° 223, p. 32), les parenthèses apparaissent en imprimerie au XVI^e siècle.

Comme les guillemets, elles font l'objet, dans les écrits ou les propos de nos contemporains, d'une inquiétante inflation.

À quoi cette intempérance répond-elle et que peut-on en penser ?

Étymologiquement, le mot *parenthèse* renvoie (en grec) à l'action de placer à côté (*parenthesis*).

Ainsi s'emploie-t-elle quand on veut intercaler dans une phrase une indication ou une réflexion non indispensable au sens. Littré dit de la parenthèse : « *phrase formant un sens distinct, séparé de la période où elle est insérée* ».

Exemples :

Victor Hugo (1802-1885) fut le plus grand poète du XIX^e siècle.

« *On conte qu'un serpent voisin d'un horloger (c'était pour l'horloger un curieux voisinage) entra dans sa boutique...* » (La Fontaine, V, 16.)

« *Spendius (car c'était lui) annonça qu'il allait dire quelque chose d'important.* » (Flaubert, *Salammbô*.)

On comprend que la paren-

thèse, action de « **placer à côté** », amène celui qui écrit ou parle à s'écarter de son sujet. Elle équivaut à une digression.

Autre exemple :

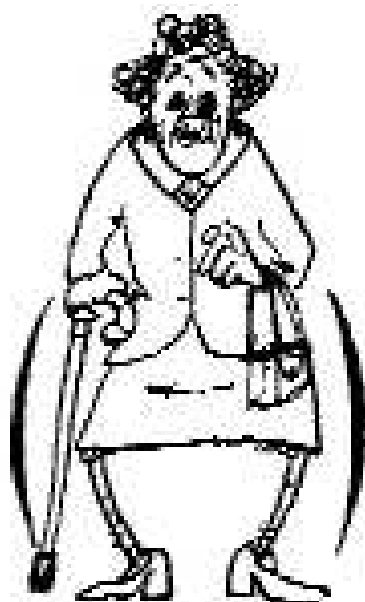
« *S'il conte une nouvelle, il tombe en des parenthèses qui font oublier le mot de l'histoire.* » (La Bruyère, *Caractères*.)

Dans ce cas, la parenthèse, remarque incidente ou digression, nuit à la clarté de l'exposé et constitue une surcharge qu'il faut bannir parce qu'elle interrompt la construction syntaxique et le déroulement clair de la pensée.

« *Il faut s'interdire les digressions et les parenthèses. Par digression, j'entends les sentiers de côté, les déviations que peut prendre une idée principale en passant trop brusquement d'une idée à une autre.* » (Antoine Albalat, *L'Art d'écrire*, VIII, p. 152.)

Citons l'exemple de Proust, qui use et abuse de la parenthèse dans *La*

Recherche du temps perdu (le passage consacré à la madeleine). Mais n'est pas Proust qui veut. Dans le passage évoqué, le recours aux parenthèses est un effet de l'art : il s'agit pour l'auteur de reconstituer une aventure intérieure où, dans le dédale d'un passé aboli, une mémoire cherche patiemment à



resurgir par tâtonnements et approximations successifs.

N'allons pas au-delà de nos moyens et de nos ambitions, quand, dans la vie courante et hors de toute visée

littéraire, nous voulons **simplement** exprimer notre pensée.

Usons avec discrétion des guillemets et économisons les parenthèses.

* * *

P. S. : Petite récréation en prime !
On dit de quelqu'un aux jambes arquées qu'il les a « entre parenthèses ». Pour qu'on puisse dire qu'il les a « entre guillemets », il faudrait y ajouter les

bras ! (Raymond Devos, *Sens dessus dessous*.)

Armand HADRIA
Cercle Blaise-Pascal
et **Pierre GAUSSOT**

La métonymie

Au cours d'une récente émission radiophonique à laquelle participait Henriette Walter, la linguiste signala que le terme *cabaret* pouvait désigner un plateau utilisé pour servir le thé, le café, les liqueurs. Une telle remarque m'a inspiré les lignes suivantes relatives à la métonymie qui, conformément à l'étymologie, exprime un détournement du sens d'un mot, s'opposant à la métaphore par le fait qu'elle est de type discursif et non plus analogique.

Les maîtres de l'art restreignent la métonymie aux usages ci-après.

1. La cause pour l'effet

« *L'Amour languit sans Bacchus et Cérès.* »

Bacchus évoquant le vin et Cérès le blé, cet énoncé signifie qu'on ne songe guère à l'amour quand on n'a pas de quoi vivre.

C'est une bonne plume désigne un auteur qui écrit bien.

2. L'effet pour la cause

Quand Ovide dit que « *Le mont Piléon n'a point d'ombres* », il expose que ce mont n'a point d'arbres qui sont la cause de l'ombre.

Les poètes disent « la pâle mort », « les pâles maladies », ces états provoquant la pâleur ; on donne ainsi à la cause une épithète qui ne convient qu'à l'effet.

3. Le contenant pour le contenu

L'expression *il aime la bouteille* signifie qu'« il aime le vin ».

« *La terre se tut devant Alexandre* » veut dire que « les peuples de la terre se soumirent à lui ».

4. Le nom du lieu où une chose se fait, pour la chose même

C'est une Perse, c'est-à-dire « une toile peinte venant de Perse ».

Il a un vrai Damas, « il a un sabre ou un couteau fait à Damas ».

5. Le signe pour la chose signifiée

« *Dans ma vieillesse languissante,*

Le sceptre que je tiens pèse à ma main tremblante. »

C'est dire que je ne suis plus dans un âge convenable pour me bien acquitter des soins qu'impose la royauté.

6. Le mot abstrait pour le concret

« *Une nouvelle servitude se forme tous les jours chez vous* », écrit Horace, pour dire « vous avez tous les jours de nouveaux esclaves ».

Sensible à leurs charmes, l'homme se plaît à désigner les femmes par *le beau sexe*.

L'envoi des couleurs est, en langue militaire, « l'action de hisser notre drapeau et de lui rendre les honneurs ».

7. Les parties du corps pour leurs fonctions

Le poète latin Perse dit que « *le ventre* », c'est-à-dire la faim, le besoin, « *fait apprendre aux pies et aux corbeaux à parler.* »

C'est une méchante langue désigne « un médisant ».

Jean TRIBOUILLARD

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue. Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe. C'est à cette date que vous aurez à cœur, nous l'espérons, de renouveler votre adhésion et votre abonnement.

LES VERBES FRANÇAIS

VERBES EN *-DRE* (suite et fin)

B. Verbes n'ayant pas de *i* à l'infinitif (suite et fin)

3. Verbes en *-soudre*.

Ils ont un participe passé irrégulier en *-ous*, *-oute*. Ils ont gardé le *t* de la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif, mais perdu le *d* du radical.

- Absoudre et dissoudre sont défectifs ; ils n'ont pas de passé simple et donc pas d'imparfait du subjonctif : *j'absous*, *il absout*, *j'absolvais*, *absoudrai(s)*, *que j'absolve* ; *absolvant* ; *absous*, *absoute*.

Le participe passé en *u* a disparu en laissant un dérivé comme adjectif et un dérivé substantivé, mais avec des sens différents : *pouvoir absolu* ; *vie dissolue* ; *l'absolu*.

- Résoudre a deux sens.

a) « Trouver une solution ». En ce sens, le participe passé est resté naturel et régulier, *résolu(e)* : *il a résolu un problème* ; *l'équation qu'il a résolue*. Bien que n'ayant pas disparu, ce participe passé a donné un adjectif dérivé avec un sens bien différent : *un homme résolu*.

b) « Changer d'état » (en parlant de la matière). En ce sens, le participe passé est irrégulier : *résous*, *résoute*. *Le froid a résous la vapeur en eau* ; *la vapeur que le froid a résoute en eau* ; *le brouillard a été résous en pluie* ; *la vapeur a été résoute en eau*. Il peut être employé à la forme pronominale : *la neige s'est résoute en eau*.

* * *

Ainsi se termine l'étude des verbes français du 3^e groupe, tous irréguliers.

Le classement initial par l'infinitif est arbitraire, mais il a l'avantage de correspondre à celui qui est employé pour tous les verbes, quels qu'ils soient, dans les dictionnaires. Par ailleurs, le double classement par l'infinitif et le participe passé s'appuie sur l'importance que ces deux formes verbales représentent dans les verbes irréguliers.

QUELQUES EXPRESSIONS...

à propos du sang

Avoir du sang dans les veines

Être vif, bouillant, énergique.

« *Étienne l'avait laissé parler, la parole coupée par l'indignation. Puis il cria : – Nom de Dieu ! Tu n'as donc pas de sang dans les veines !* » (Zola.)

Se faire du mauvais sang

C'est s'inquiéter. L'image est celle de se faire de la bile ou un sang d'encre.

« *Je me suis fait assez de mauvais sang de ne pouvoir parler.* » (Augier.)

Suer sang et eau

Faire de grands efforts, se donner beaucoup de peine. L'eau est ici la sueur.

« *Je suais sang et eau, pour voir si du Japon
Il viendrait à bon port au fait de son chapon.* » (Racine.)

Prendre un coup de sang

Entrer dans une violente colère.

« *Tu parles comme grand-mère, quand elle voit les filles se promener sans chapeau au soleil, c'est elle qui prend un coup de sang.* » (Triolet.)

Pleurer des larmes de sang

Pleurs témoignant d'une intense douleur, d'un très grand chagrin.

« *Pourvu qu'Adélaïde, au désespoir réduite,
Pleure en larmes de sang l'amant qui l'a séduite.* » (Voltaire.)

Sang bleu

Sang noble.

« *L'ancienne noblesse répugnait si bien à cette conformation absolue des organes qu'elle déclarait bleu le sang qui coulait dans ses veines.* » (Duhamel.)

Se battre (demander la vie) au premier sang

C'est arrêter le duel à la première blessure.

« *À l'exemple des cavaliers qui se battent, je tiens aussi lâche celui qui veut passer un arrest par appointé que celui qui, au combat singulier, demande la vie au premier sang.* » (Furetière.)

Jean TRIBOUILLARD

LES FIGURES DE STYLE

Figures de pensée : après *adynaton*, *allusion* et *anacénoxe* (DLF, n° 213), *allégorie* (n° 214), *anacéphaléose*, *antapodose*, *antéisagoge* (n° 215), *antéoccupation*, *antiparastase*, *antithèse* (n° 216), *apagogie*, *astéisme*, *atténuation* (n° 217) *autocatégorème*, *auxèse*, *dépréciation* (n° 218), *circonlocution* et *diasyrme* (n° 219), *dubitation*, *enthymème* et *épanorthose* (n° 220), *épiphonème*, *épiphrase*, *euphémisme* (n° 221), *gradation*, *hyperbole* et *hypotypose* (n° 222), *imprécation*, *litote* et *métaphore* (n° 223), *noème*, *aphorisme* et *apophtegme* (n° 224).

MÉTASTASE n. f., du grec *metastasis*, « changement, en particulier changement de personne ou de gouvernement ».

C'est une figure dans laquelle le discours consiste à rejeter sur le compte d'autrui un tort ou un échec qu'on serait, sans cela, obligé d'avouer. C'est la grande figure des enfants, des sportifs, des hommes politiques.

C'est moi qui l'ai cassé, mais c'est de la faute de mon frère. Réponse d'un enfant accusé d'avoir cassé un objet.

On a perdu, mais c'est de la faute de l'arbitre. L'arbitre, c'est bien connu, est la principale cause des échecs dans les rencontres de football.

Bien sûr les impôts ont augmenté, mais c'est de la faute du gouvernement précédent. Heureusement, il y a toujours un gouvernement précédent.

PARADOXISME, n. m. Il s'agit d'une figure dans laquelle on emploie un paradoxe, du grec *paradoxos*, « contraire à l'opinion commune ».

« *Pour réparer des ans l'irréparable outrage.* » (Racine.)

Qui veut sauver sa vie la perdra.

Remarques

- On l'appelle parfois « antilogie », car, dans ces phrases, la logique semble bien n'être pas respectée.

- Certains paradoxes sont difficiles à déceler.

« *Le sage faisait preuve de folie* » est un paradoxe.

« *Il agissait avec une sage folie* » est un oxymore.

Je mens est une formule paradoxale. Si le locuteur ment, c'est qu'il ne dit pas la vérité : il est donc faux qu'il mente. Si le locuteur dit la vérité, il est donc vrai qu'il ment. S'il ment..., etc.

Courrier des internautes

Q. : Chacun est un pronom indéfini masculin SINGULIER (au féminin : *chacune*). On doit donc dire « *chacun le sien* » ou « *chacune la sienne* ». Or combien de fois n'entend-on pas dire « *Ils ont chacun le leur* » ?

R. : Après vérification, je confirme l'accord d'intention pour ce qui concerne le possessif ou le pronom personnel :

- Yves et Serge, chacun *dans son* ou *dans leur* domaine, sont des spécialistes ;
- Elles ont reçu chacune la récompense *qui lui* ou *qui leur* était due.

Avec un participe présent le singulier est seul permis : Ils prirent la parole à tour de rôle, chacun expliquant *son* point de vue.

De même avec *de* :

- chacune des élèves avait ouvert *son* cahier ;
- chacun d'entre eux entrera à *son* tour.

* * * * *
* * *

Q. : Après avoir assisté à une discussion passionnée tendant à savoir si la tomate était un légume ou un fruit, j'en suis venue à la conclusion que, de nos jours, la notion de légume n'était plus botanique, mais culinaire.

R. : En botanique, on appelle *fruit* toute excroissance charnue issue d'une fleur. La poire, la framboise sont des fruits, mais aussi le concombre, le haricot vert, et les non comestibles comme la coloquinte, les petites boules rouges qui se forment sur le muguet, etc.

En art culinaire, *fruit* est réservé à ceux qui se consomment ordinairement sucrés, en dessert. La courgette, le potiron, la tomate... sont des légumes, que l'on désigne aussi plus précisément sous le nom de légumes fruits, pour les distinguer des légumes racines, des légumes tubercules, ou feuilles ou tiges ou fleurs ou graines suivant la partie consommée.

Légume fut aussi féminin dans la langue classique au XVII^e siècle, les deux genres coexistant, mais le masculin s'est rapidement imposé partout, le féminin demeurant dans la langue argotique ou familière au sens métaphorique de « personnage important ». *Grosse légume*, apparu vers 1860, se disait à l'origine dans l'armée pour désigner les officiers supérieurs.

Jacques PÉPIN



ESPACE DE MAUVAISE HUMEUR

Par Jean Brua

CONTRE-EMPLOI

Inverser ou détourner le sens des mots par ignorance n'est pas un mal nouveau (voir les servantes ou les paysans de Molière). Ce qui l'est, c'est notre impuissance à rétablir le bon usage, quelque persuasion qu'on y mette.

Sauf à revenir aux coups de règle sur les doigts des anciens maîtres, comment s'y prendre pour en finir avec des locutions et citations qui expriment l'exact contraire du sens recherché ? Les deux qui sont relevées ici se veulent pourtant le signe d'un discours raffiné dans la bouche ou sous la plume des Trissotins de la Communication.

Mieux que toutes les protestations et objurgations, le dessin peut-il faire comprendre, d'une part, que deux négations valent une affirmation et, d'autre part, que, du singe Bertrand et du chat Raton de la fable, le « tireur de marrons » n'est pas celui qu'un vain peuple pense ?



« N'être pas sans ignorer »



N'être pas sans savoir



De la beauté dans l'apprentissage de la lecture

J'AI lu et relu plusieurs fois l'article de Claude Gruaz dans le numéro 224 de la revue. Je ne voudrais pas faire le mauvais esprit, mais cet article me laisse une impression de malaise, comme souvent les expositions d'allure « scientifique » des gros bonnets de la pédagogie. D'abord je trouve curieux que le débat soit si passionné que personne, jamais, nulle part, ne prenne le parti des apprentissages alphabétiques de la lecture, que personne n'ose jamais en évoquer la pertinence, du moins l'efficacité éprouvée pendant deux ou trois siècles – ce qui n'est pas rien, comparé à la cinquantaine d'années de traits de génie pédagogiques successifs et contradictoires qui ont « scientifiquement » détraqué en France ces apprentissages fondamentaux. Existe-t-il une terreur non avouée qui fait se voiler la face ?

Mon malaise vient de ce que des phrases d'apparence anodine m'intriguent, comme « *connaître les lettres de l'alphabet est une chose, connaître leurs combinaisons en est une autre, fort différente* ». Oh ! *Fort différente* ? Plus compliquée, certes, mais « *fort différente* » me chiffonne. Et puis : « *retenir la lettre comme unité du "système" graphique du français conduit à une impasse* ». Ah bon ?... L'étrange, c'est que l'impasse se débloque toute seule si vous changez de terme : au lieu de dire « la lettre » vous dites le *graphème*, et là, ça marche. Exemple « *b, a, l dans bal* » (on peut en

ajouter une sacrée liste : *p, a, l dans pal, c, a, l dans cal, m, a, l dans mal*, pour ne rien dire de *bol, col, fol, mol...*)

Affirmer que « *p et a font [PA] dans papa mais pas dans pantoufle, pain ou paupière* » me paraît contenir un léger sophisme, puisqu'en effet le graphème *an* représente un *a* nasalisé ! Ce n'est plus un *a*. Puisque le graphème *ain*, ou *in* représente le son *è* nasalisé – ce n'est plus ni un *a* ni un *è*. Bref on frise l'entourloupe grave avec : « *Donc dire que p et a font [PA], c'est enseigner quelque chose qui est très souvent faux. [...] c'est une faute pédagogique majeure. Et les difficultés ne tarderont d'ailleurs pas à apparaître : comment l'enfant lira-t-il ou écrira-t-il le mot oiseau ?* » Pour mettre en lumière le gros sophisme que contient ce passage, il suffit de remplacer le mot *enfant* par l'un des quatre-vingts noms glorieux énumérés dans la 4^e page de couverture de la revue. Je prends plaisir à dire : comment M. Gabriel de Broglie lira-t-il le mot *oiseau* ? Comment M^{me} Jacqueline de Romilly lira-t-elle le mot *oiseau* ? Jean-Marie Rouart, Philippe Bouvard, et tous ces académiciens des sciences diverses ! Comment ces infortunés sont-ils parvenus à lire le mot *oiseau* ? Et *bateau* ? Voilà qui nécessiterait une enquête scientifique, au moins. Comment a fait Baudelaire avant eux ? Surtout lui, « beau de l'air », vous parlez d'une complication ! Et le rein beau ? Ah la la ! pauvre de nous ! Et les *vessies*. Et les *lanternes* ?

La dernière phrase de M. Gruaz éclaire je crois son propos : « *se mettra en place une pédagogie efficace, fondée sur la capacité de réflexion* ». Mais je ne suis pas certain que l'orthographe dite « d'usage », c'est-à-dire lexicale, ait grandement à voir avec la capacité de réflexion. Je crois qu'il existe des strates plus profondes chez l'enfant, des fonctionnements inconscients, que l'obligation de « réflexion » perturbe, justement, chez « l'apprenant ». Qui dira par exemple le pouvoir d'incantation, en principe totalement stupide, de la répétition syllabique, le fameux *b, a, ba, t, a, ta*, qui a fonctionné à merveille pendant des siècles ? Je dis bien l'*incantation* produite par les ânonnements fastidieux qu'ont connus messieurs les académiciens de la 4^e de couverture.

C'est de la provocation ? Je n'en suis pas si sûr. Je crois surtout que les pédagogues se fabriquent chacun des marottes auxquelles ils finissent par vouer un culte, en leur donnant une petite touche prétendument « scientifique », et qu'ils se font beaucoup d'illusions. Il y a tellement d'irrationnel dans l'apprentissage d'une langue et de sa représentation écrite ! J'ai connu une institutrice qui apprenait à lire à tous les enfants à elle confiés au cours préparatoire en un

temps record, aux doués et aux pas doués. Ce qui distinguait cette personne des autres institutrices, c'est qu'elle était très jolie – mais vraiment, d'une beauté rayonnante et sereine, et qu'en plus elle s'habillait toujours avec beaucoup d'élégance. Elle se déplaçait calmement dans sa classe, telle une reine gentille (et je crois savoir que le fondement de sa méthode consistait – hélas ! – à « *associer systématiquement une lettre à un phonème* »). Les petits garçons apprenaient à lire pour lui plaire, syllabiquement, les petites filles pour lui ressembler, et tout le monde savait lire plus ou moins à Noël, très bien à Pâques, et parfaitement à la Trinité. C'est sans doute un cas limite, mais j'aimerais savoir comment la morphologie de la belle institutrice se combine avec les morphèmes de monsieur Gruaz.

Ce qui me vient impérieusement à l'esprit après lecture et relecture de l'article en question, c'est la réplique de Sganarelle dans *Le Médecin malgré lui* : « *Oui, cela était autrefois ainsi ; mais nous avons changé tout cela, et nous faisons maintenant la médecine d'une méthode toute nouvelle* ». Excusez-moi, c'est presque un tic. C'est plus fort que moi...

Claude DUNETON

NDLR : Romancier, essayiste, chansonnier... et auteur de la chronique du *Figaro littéraire* intitulée « Le Plaisir des mots », Claude Duneton vient de publier un récit émouvant : *La Chienne de ma vie* (Buchet/Chastel, 2007, 80 p., 10 €) et un livre qui traite par l'humour la question de la féminisation des titres et fonctions : *Pierrette qui roule* (Mots & Compagnie, 2007, 128 p., 9 €).



Chaussettes et sens de la vie

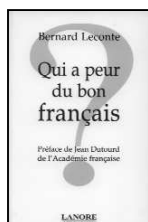
UN FABRICANT de chaussettes, qui ne peut plus faire dans la quantité à cause de la concurrence des officines chinoises, a déclaré à l'adresse de tout un peuple réuni devant la télévision dans le désir d'acheter des chaussettes : « *J'ai désormais un but dans la vie : aller vers le qualitatif.* »



(dépourvus de la protection de bonnes chaussettes) à clamer qu'ils n'arrivaient pas à trouver le sens de la vie, gisent heureusement quelques pieds sous terre, sinon ils n'auraient plus qu'à aller se rhabiller. La vie a un but : le qualitatif ! Outre que c'est un but, le qualitatif, c'est long, ample, majestueux, tandis que la qualité, ça pue des pieds.

Bernard LECONTE

Les philosophes des années 50 et 60, qui nous ont cassé les pieds



NDLR : Bernard Leconte a rassemblé ses chroniques du *Figaro* dans deux ouvrages : *Qui a peur du bon français ?* (2005) et *À la recherche du bon français* (2007).

Quand le hasard a le génie des mots

LES LANGUES, il a fallu les créer. Avec des bribes du passé, des innovations constantes. Ainsi *ââttrrr* serait devenu symbole de « feu » (voir Rosny aîné) pour les futurs Français, donnant *âtre*, « foyer, cheminée ». Pour parvenir à l'excellence d'une langue, il a fallu maints essais, néologismes et bizarreries diverses. Mais tout n'a pas été jeté des archaïsmes, et tant mieux si l'on trouve encore aujourd'hui ces mots qui amusent tant les touristes étrangers : *saperlipopette*, *scrongneugneu*, *abracadabrant* (sans « tesque » !). L'expérience, l'usage, le

savoir façonnent les langues. Mais aussi : l'ignorance, le hasard. Ces derniers étant souvent fort drôles et même géniaux. Sans le faire exprès. Pour son conte « Cendrillon », Perrault avait doté, rappelons-le, son héroïne d'une pantoufle de **vair**, une fourrure grise et blanche due à l'écureuil « petit-gris ». Banal. Le public, les enfants, qui lisaient peu mais écoutaient beaucoup le soir à la veillée, ont donc traduit : pantoufle de « verre ». Ce qui est beaucoup plus original, étincelant, étrange, magique, féérique... Qui peut porter des

pantoufles – à haut talon – en cristal ? La plus délicate des jeunes « fillottes » ! Dans le film de Disney, le fait que la pantoufle soit de verre permet le jeu de scène du chambellan laissant son exemplaire de la pantoufle exploser sur le carrelage... Essayez avec une charentaise en fourrure, pour voir. Effet nul ! Le conte est devenu célébriissime grâce, surtout, à l'improbable pantoufle de verre.

En son temps, Molière, dans *Le Bourgeois gentilhomme*, donne le nom de **Grand Mamamouchi** à une prétendue dignité turque de son invention. Or, le mot (qui n'est pas turc ni ottoman, selon l'ambassade à Paris) signifie « grand propre à rien ! ». Par extension, cela désigne un fonctionnaire quelconque qui se prend au sérieux... Le *Petit Larousse* de 1913 cite le mot. Pour lui, il est d'origine arabe. En 2007, le docteur Michel Soussana, marocain d'origine, ne reconnaît pas ce mot, pensant qu'il est plutôt ottoman. MM. M'Hamed Maddi et Sofiane Semmam, d'origine algérienne, ne reconnaissent pas ce mot. Puis en réfléchissant, ils mettent le doigt sur la vérité : deux grands footballeurs actuels se nomment respectivement Lamouchi et Namouchi. Cela sonne comme « mamamouchi » et c'est... tunisien ! Bien que fort drôle, il ne figure plus dans les dictionnaires. Mais on l'emploie, pour flétrir notamment les vanités des grands qui nous gouvernent : voir Philippe de Villiers, avec son livre *Les Turqueries du Grand Mamamouchi*. Si l'on démonte le mot, on trouve, grâce à l'internet :

« *Nom masculin, XVII^e siècle. Peut-être adapté de l'arabe baba mouchir (père pacha).* » « *Voyez l'impertinente, de parler de la sorte à un Mamamouchi !* », dit le Bourgeois à M^{me} Jourdain. Est-ce qu'il n'y a pas là, plus d'allure et d'esprit que dans « idiot galonné ! » ? Que l'on redonne à ce mot sa place dans les dictionnaires serait un hommage à l'esprit de Molière, à l'esprit de la France, et à celui des... Tunisiens d'hier...

Guilleret, guillerette, voici des mots anciens, charmants, signifiant « plein de vivacité, de gaîté, libre, leste ». Conte guilleret. On se souvient de « Compère Guilleri ». Qui était-il ? Et pourquoi le masculin *compère*, alors que, nous le savons depuis la chronique sur l'éducation du dauphin (futur Louis XIII), on disait « sa guillerie » en parlant du petit pénis du fils du grand bretteur Henri IV ? Il reste une charmante scie sur le « compère », qui s'est transmise à travers les âges, alors que *guillerie* a disparu au profit de mots infâmes.

Les mots d'enfants peuvent être repris par les adultes avec profit, comme chez Queneau, avec des barbarismes tels que : « Elle fait rien qu'à dire des **menteries**, des **méchanteries**, des **cochoncetés** ! » Voyons le mot *spectacle*. Les petits ont du mal à le prononcer, et disent plus facilement **pestak**. On a pu lire en 2003, au Jardin d'Acclimatation de Paris une affiche de ce style : « À 15 h., grand **pestak**, avec les clowns... *Blédine et Cacao*... »

Serge LEBEL

Pléonasmes

« *L'électorat Bayrou [...] est la clé du scrutin, car c'est là qu'on y trouve [...] le plus grand nombre d'indécis.* »

« *Du campus champêtre de Virginie, le tueur fou en a fait un décor de cauchemar.* »

« *Il [un sportif de haut niveau] poursuit sa rééducation dans l'établissement sportif raphaélois [...] où il y côtoie d'autres patients...* »

Ces perles ont été découvertes en quelques jours, dans un grand quotidien régional.

Ce genre de pléonasme peut paraître anodin, tellement subreptice, furtif qu'il en deviendrait tolérable. Pourtant il pèse son poids de LOURDEUR et d'inutilité.

Ici, il n'est pas question de procédé grammatical, de justification par le désir de donner du relief à un élément de la phrase.

« *Où tu vas, j'y serai toujours.* »
(Musset, citation du Robert.)

Les scripteurs en cause ont perdu leur capacité d'alerte. Chez eux, l'ultra-sensible balance de pharmacien est devenue un pont-bascule sur lequel seul un camion à pleine charge peut faire osciller l'aiguille de contrôle.

Curieusement, ces handicapés de la langue cohabitent dans les rédactions de nos journaux avec des professionnels très appréciés, quelquefois prestigieux. Les lecteurs agacés, agressés sont sous leur coupe et, le plus souvent, rongent leur frein.

L'existence de DLF, ses interventions sont plus que jamais précieuses.

Au secours, DLF !

Jean FENECH

Néologisme ou néolangage ?

Le premier terme est positif mais le second... dérive, abus ou au contraire enrichissement sémantique (avec, pour certains, une sous-jacence anglo-saxonne) ?

Portabilité. Était **portable** ce que l'on pouvait porter ; aujourd'hui, ce serait aussi ce que l'on peut transférer (*portabilité d'un numéro de téléphone*).

Interopérabilité. Était **opérable** celui que l'on pouvait opérer ; aujourd'hui, *interopérable*, ce serait ce que l'on peut lire sur un support numérique quelconque ou indifférencié (*interopérabilité d'une œuvre numérique*).

Dédier. Était **dédié** ce que l'on consacrait au culte sous une invocation particulière ;

aujourd'hui, ce serait aussi ce que l'on rend spécifique à telle ou telle utilisation (*site dédié*).

Éligibilité. Était **éligible** quelqu'un pouvant se présenter à une élection ; aujourd'hui, ce serait aussi ce que l'on peut faire entrer dans un cadre contractuel (*placement éligible au PEA*).

Frilosité. Était **frileux** celui qui craignait le froid ; aujourd'hui, ce serait aussi celui qui est pusillanime (*frileux à s'engager*).

Volatilité. Était **volatil** ce qui s'évaporait facilement ; aujourd'hui, ce serait aussi ce qui est instable et fluctuant (*volatilité d'un marché boursier*).

Et cætera, car la liste est, comme un gouffre sans fond, illimitée.

Philippe RALLION

Animaleries

Notre ami Alfred Gilder nous a transmis ce « bel exercice de langue française ».

Que vous soyez fier comme un coq, fort comme un bœuf, têtu comme une mule, malin comme un singe, chaud lapin ou fine mouche, vous êtes tous, un jour ou l'autre, devenu chèvre pour une caille aux yeux de biche.

Vous arrivez frais comme un gardon à votre premier rendez-vous et là, pas un chat ! Vous faites le pied de grue, vous demandant si cette bécasse vous a réellement posé un lapin. Le type qui vous a obtenu ce rancard, avec lequel vous êtes copain comme cochon, vous l'a certifié :

– « Cette poule a du chien, Une vraie panthère ! »

C'est sûr, vous serez un crapaud mort d'amour. Mais tout de même, elle vous traite comme un chien. Vous êtes prêt à

gueuler comme un putois, mais non, elle arrive. Bon, dix minutes de retard, il n'y a pas de quoi casser trois pattes à un canard. Sauf que la fameuse souris, avec sa crinière de lion, est en fait plate comme une limande, myope comme une

taupe, souffle comme un phoque et rit comme une baleine.

Vous restez muet comme une carpe. Elle essaie bien de vous tirer les vers du nez, mais vous sautez du coq à l'âne et finissez par noyer le poisson. Vous

avez le bourdon, envie de verser des larmes de crocodile. Vous finissez par vous inventer une fièvre de cheval qui vous permet de filer comme un lièvre. Vous avez beau être doux comme un agneau, faut tout de même pas vous prendre pour un pigeon !



Catherinebourg ^{* 1}

PIERRE LE GRAND a fondé cette place forte sur le glacis oriental de l'Oural en la dédiant à son épouse Catherine, qui lui succéda sous le nom de Catherine première. La ville, débaptisée pendant la période soviétique, a repris son nom originel *Екатеринбург*.

Les divergences dans le choix de la forme officielle de ce toponyme en français sont révélatrices d'un malaise, celui de l'adaptation des noms russes. Il existe bien un système traditionnellement adopté en français, mais l'usage est parasité par d'autres formes que véhiculent les divers médias.

Pendant la plus grande partie du XX^e siècle, le nom historique a disparu des atlas ; il n'est resté que dans des dictionnaires avec renvoi à Sverdlovsk. Malgré la complexité apparente de ce dernier nom, sa forme n'a jamais subi de variation. Il est vrai que son usage a surtout été limité à la torture des candidats au baccalauréat, dont seule

une infime élite, slavissante si possible, était capable de débiter la triplette des villes de l'Oural : Magnitogorsk, Sverdlovsk, Tchéliabinsk.

Pour étudier le cas, je suis d'abord allé voir l'usage d'avant Sverdlovsk. L'ancien et nouveau nom présente une grande variabilité de forme en français. Plutôt que de me lancer dans une analyse critique systématique des différentes graphies, qui serait foisonnante et fastidieuse, je préfère exceptionnellement livrer le matériau brut de ma recherche que chacun peut ainsi explorer à sa guise... et compléter.

En annexe I*, on trouvera les relevés dans les ouvrages de référence (dictionnaires et atlas), classés par ordre chronologique, en regroupant autant que possible les différentes éditions d'un même auteur ou éditeur.

Ce corpus révèle 59 formes différentes², classées à l'annexe II, dans l'ordre alphabétique, et par nombre d'occur-

* Les lecteurs trouveront cet article avec ses annexes sur le site de DLF : www.langue-francaise.org

1. La France a ouvert un poste consulaire dans cette ville, dont le nom doit de ce fait figurer sur la liste officielle du ministère des Affaires étrangères établie par la commission spécialisée de néologie et de terminologie dans le cadre du dispositif institué par la loi de 1994, dont le décret d'application prévoit approbation et diffusion par la Commission générale (pilotee par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France) et l'Académie.

2. Catherinbourg, Catherinebourg, Catherinenbourg, Cathéribourg, Ecaterinbourg, Ecaterinenbourg, Ecatherinbourg, Ekaterinbourg, Ekaterimbourg, Ékaterimbourg, Ékatérimbourg, Ekaterimburg, Ekaterinbourg, Ekatéribourg, Ékatéribourg, Ekaterinburg, Ekaterinebourg, Ekaterinenbourg, Ekatéribourg, Ékaterinenbourg, Ékatéribourg, Ekaterinenburg, Ekatherinbourg, Ekathéribourg, Ekatherinebourg, Ekatherinenbourg, Hecaterinbourg,

rences. La méthode employée pour cette statistique à valeur indicative a consisté à concaténer toutes les occurrences (plus de 200) du relevé, puis à procéder au classement, au comptage et au tri. La valeur en est relative mais le résultat est d'autant plus significatif que ce procédé a tendance à avantager les formes communes et les renvois qui sont répétés, pourtant, la forme la plus fréquente ne représente même pas le dixième du total. Vingt cas ne sont répertoriés qu'une seule fois, ce ne sont pas pour autant des hapax, notion incompatible avec ce genre de sources dont la fonction de référence est didactique.

En plus de la diversité des formes, on est frappé par le manque de cohérence de beaucoup d'ouvrages dont l'essence est pourtant de fournir la norme. Dans le même atlas, le nom peut différer d'une carte à l'autre. Plus surprenant, dans les dictionnaires, la vedette ne correspond pas forcément au renvoi des entrées secondaires, Cf. par exemple, Vosgien 1803, 1823 ; Bouillet 1843, 1855 ; P. Larousse 1870 ; Larive & Fleury, 1905... Cette caractéristique n'est pas spécifique de l'époque ancienne, comme le montre le *Nouveau Larousse universel* de 1948

en pleine période soviétique, ou le *Maxidico* de 1996.

La restauration de l'ancien toponyme n'a pas supprimé les hésitations ni la variété. Sur un corpus de référence, très cohérent et restreint, formé des manuels de géographie utilisés actuellement dans les classes de terminale (édition 2003), je relève cinq formes différentes (Ekaterinbourg, Ekaterinbourg, Ékaterinbourg, Ékatérinbourg, Iekaterinbourg) pour sept éditeurs (Belin, Bertrand-Lacoste, Bréal, Hachette, Hatier, Magnard, Nathan), avec parfois des variantes dans le même ouvrage (Bréal : Ékatérinbourg p. 322, 337 ; Ekaterinbourg p. 323, 334 ; Nathan : Ekaterinbourg p. 327, 335, Iekaterinbourg p. 358, 359).

Cette instabilité est le signe d'un grand malaise et montre la difficulté d'employer en français un nom dont les caractéristiques graphiques s'écartent de la tradition orthographique de la langue.

Aucune forme internationale n'obtient un consensus. L'aperçu donné par l'extrait de Wikipédia, en annexe IV, est suffisamment convaincant sans qu'il soit besoin de se livrer à une lourde investigation dans chaque langue. La commodité d'adopter une forme qui permette de conserver la

Iecatherinbourg, Iecatherinenbourg, Iekaterinbourg, Iékatérinbourg, Iekaterinbourg, Iekaterinbourg, Iékaterinbourg, Iékatérinbourg, Iekaterinburg, Iékaterinburg, Iékatérinburg, Iekaterinebourg, Iékaterinebourg, Iékatérinebourg, Iekaterinenbourg, Iekaterinenbourg, Iékaterinenbourg, Iékatérinenbourg, Iekaterinenburg, Iékaterinenburg, Iékathérinbourg, Iékatherinenbourg, Jecatherinebourg, Jekaterinbourg, Jekaterinburg, Katharinenbourg, Katharinenburg, Yekaterinbourg, Yékaterinbourg, Yekaterinburg, Yékaterinburg, Yékaterinenbourg.

place du nom dans l'ordre alphabétique ne peut donc pas être invoquée en l'occurrence. Les différentes graphies en français sont à chercher à *c, e, é, h, i, j, k, y* ; la diversité de l'initiale n'est évidemment pas moindre dans l'ensemble des langues.

Pour trouver une solution, il faut reprendre le problème à la base.

Le nom est formé par composition d'un générique en position suffixale sur un prénom. *Bourg* français, est emprunté en russe à l'allemand *Burg* désignant une place forte. Nul ne songe à appeler la tsarine éponyme autrement que Catherine en français.

Je propose donc d'en revenir à **Catherinebourg**, attesté de longue date. Bien que ne figurant plus dans les ouvrages de référence, il subsiste dans l'usage courant actuel. Il est attesté sur internet autrement que dans des occurrences historiques. On trouvera à l'annexe III, en exemples, un site de chimie et des forums, en français et en russe.

Les solutions fondées sur des transcriptions ou translittérations (le pluriel s'impose, car différents systèmes sont en concurrence) sont

instables, souvent hétérogènes voire incohérentes. Aucune n'est satisfaisante pour le système graphématique (relation écrit/oral) du français, d'où la diversité. *Catherinebourg* est transparent, chaque élément est clairement identifiable.

Mais pourquoi faire simple si on peut faire compliqué ?

Sans analyser toutes les formes recensées, faisons-le pour *Iekaterinbourg*, que certains veulent imposer.

Du point de vue graphématique, *Iekaterinbourg* est incompatible avec le système français sur plusieurs points :

- accentuation des *e*,
- *in* pour *ine*,
- la séquence *nb*.

Comme translittération (calque sur l'écrit de la langue source), deux voyelles simples russes sont rendues par deux groupes de caractères :

- *ie* pour noter la diphtongaison du *E* initial qui en russe est mouillé, c'est-à-dire précédé de l'yod. Les habitudes en français sont hétérogènes, *Iénisséi* mais *Elsine*³ ;
- *ou* pour transcrire le *y* [u]. Cette translittération est donc pour une part une transcription.

3. Pour le premier *e* la prononciation *yé* [je] vient facilement, entrant dans une série, *Iéna* (de l'Allemand *Jena*), *Iénisseï*... L'usage en français a été d'écrire *Elsine*, en italien *Elsin*, là où l'anglais et l'espagnol donnent *Yeltsin*, le portugais *Iélsin*, l'allemand *Jelzin*, le néerlandais *Jeltsin*, le tchèque et le hongrois *Jelcin*, le croate *Jeljcin*... (sans compter les variantes). La forme *Poutine* n'a été adoptée que lorsqu'il est arrivé au sommet de l'État, en remplacement de la forme « internationale », susceptible d'engendrer une prononciation malheureuse, *Putin*, employée en anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, tchèque, croate. Cette forme est aussi incompatible avec le hongrois, *Putyin*, et le néerlandais, *Poetin*...

Comme transcription (adaptation de l'orthographe dans la langue cible pour noter la prononciation dans la langue source), *Iekaterinbourg* ne peut atteindre non plus son objectif, laissant de nombreuses ambiguïtés :

– Comment prononcer les *e* ? De toute façon, la séquence initiale *iek-* est un xénisme ; mais le second ? Est-il, comme dans *Catherine*, muet ou prononcé ? Faudra-t-il prévoir d'enseigner spécialement qu'en russe il est prononcé *é*, une troisième solution, étrangère au système du français ?

n'est donc pas atteint par *Iekaterinbourg* qui laisse perplexe le francophone, sans même adhérer à une forme internationale consensuelle.

Catherinebourg est le nom en français, exonyme, certes, mais toutes les autres solutions, bâtardes, ne le sont pas moins.

Ce toponyme ne mériterait certainement pas une telle étude s'il n'était qu'un cas particulier, mais il a valeur d'exemple pour alimenter la réflexion sur la remise en cause de la doctrine de suppression de l'exonymie qui ne revient qu'à créer des xénismes



– Comment prononcer *-in-* ? Comme dans *Martinville*, *Limbourg* et *Édimbourg* (*Edinburgh*), ou comme dans *Léningrad* ?

– La graphie *bourg* incite à prononcer à la française, pourtant en russe la finale se prononce.

L'objectif de coller à la forme russe

Quand cela est possible, la francisation basée sur l'analyse morphologique devrait l'emporter sur les solutions phonétiques ou « lettristes », incompatibles avec le système du français essentiellement morphologique.

Ange BIZET

Petits cours d'arithmétique

À LA MANIÈRE D'Aisberg* : « *La radio ?...mais c'est très simple !* », nous dirons : « L'arithmétique, ce n'est pas si simple que cela... »

Mais alors, pourquoi utiliser le « langage » d'un domaine que l'on ne connaît pas ?

Nombreux sont ceux qui veulent imiter les « précieuses ridicules » en cherchant entre divers sujets le plus petit dénominateur commun... Alors

P. S. : mon collègue Joseph Sans s'exprime dans le même sens dans l'article ci-après.

* Eugène Aisberg, éditions ETSF 1969, Dunod 1998.

* * * * *
* * *

QUE DE FOIS n'avons-nous pas entendu à la radio ou lu dans la presse une expression toute faite utilisée par des auteurs souhaitant indiquer qu'un litige ou un conflit est sur le point d'aboutir à un accord : c'est « *la recherche du plus petit dénominateur commun* ».

C'est une expression facile à retenir, facile à placer, et bénéficiant de l'indéniable attrait de la précision, dû à son emploi de termes empruntés à l'arithmétique. Et voilà une locution partie pour la gloire et pour acquérir une renommée lui permettant d'apparaître dans les meilleurs dictionnaires comme exemple de la rubrique « dénominateur ».

qu'en arithmétique, c'est le **plus grand commun diviseur** (P.G.C.D.) qui s'obtient en prenant le **plus petit commun multiple** (P.P.C.M.) des nombres considérés...

Conclusion : « le plus petit dénominateur commun » n'a pas droit de cité... Qu'on se le dise !

Armand HADRIA
Cercle Blaise Pascal

Et pourtant, que contient réellement cette expression ?

Rappelons tout d'abord qu'un **dénominateur** dans une fraction est le **nombre qui indique en combien de parties égales une entité ou une unité est découpée** et qui se trouve au-dessous de la barre de fraction : pour $\frac{3}{4}$ le dénominateur est 4, pour $\frac{31}{365}$ le dénominateur est 365.

La recherche d'un dénominateur commun à un groupe de fractions, qui est une opération arithmétique usuelle, revient à trouver un nombre qui renferme chaque dénominateur de chaque fraction du groupe : il en sera un multiple commun. Si ce groupe de fractions est

une image d'un groupe d'opinions, le dénominateur commun contiendra toutes les opinions des membres du groupe, si divergentes soient-elles.

Or, ce n'est pas là ce que voudrait exprimer l'utilisateur de cette expression, qui pense au contraire au tronc commun d'opinions identiques existant dans chacun des dénominateurs : c'est là l'idée essentielle qu'il cherche à embellir d'une métaphore arithmétique.

Prendre dans chaque dénominateur la part qui existe dans tous, cela se fait aussi, et cela s'appelle **rechercher un diviseur commun** : le terme le plus approprié à la notion qui occupe l'esprit de l'auteur ci-dessus serait donc la « recherche d'un diviseur

commun », et, naturellement, du plus grand d'entre eux.

Mais il est compréhensible que cette expression correcte ne soit guère engageante et qu'il soit malvenu de parler de *diviseur* lorsque l'on veut favoriser un consensus.

C'est pourquoi il est à craindre que l'expression incorrecte, déjà galvaudée et entrée dans le langage-réflexe des médias, voire des écrivains, n'ait de beaux jours devant elle, tant il est vrai que les mauvaises habitudes sont difficiles à perdre, et qu'il serait trop simple d'évoquer tout uniment la recherche patiente d'une position commune.

Joseph SANS

Cercle Blaise-Pascal

Mots du sport

Le Cercle Pierre-de-Coubertin, consacré au bon usage de la langue française dans le domaine du sport, a repris son travail. En tant que membre de ce groupe de travail, et anglophone de naissance, je suis de plus en plus choqué par l'utilisation de vocabulaire ou d'expressions d'origine anglaise dans cette sphère d'activité. En effet, le mot anglais est souvent plus succinct, monosyllabique et, grâce aux journalistes et autres commentateurs, bien ancré dans la vie quotidienne des Français. Mais franchement, n'est-ce pas de la paresse de dire « *coach* » au lieu d'**entraîneur** ou « challenge » au lieu de **défi** ? Ou est-ce du snobisme, une manière de montrer que l'on connaît la langue anglaise. Encore faut-il bien la prononcer ! Et que dire des prétendus anglicismes qui n'existent ni en Angleterre ni aux États-Unis, où l'on n'a jamais entendu parler d'un « *rugbyman* » ni d'un « *tennisman* », pas plus que d'une « *tenniswoman* ». Sans parler des confusions

linguistiques. Est-ce que je « supporte » le PSG bien qu'il joue mal, ou parce que je souhaite qu'il joue bien ?

Pour commencer, nous vous proposons de compléter le tableau ci-dessous ou d'adresser vos suggestions et commentaires au Cercle Pierre-de-Coubertin*. D'autres sports suivront, si cela vous intéresse.

Douglas BROOMER

Généralités

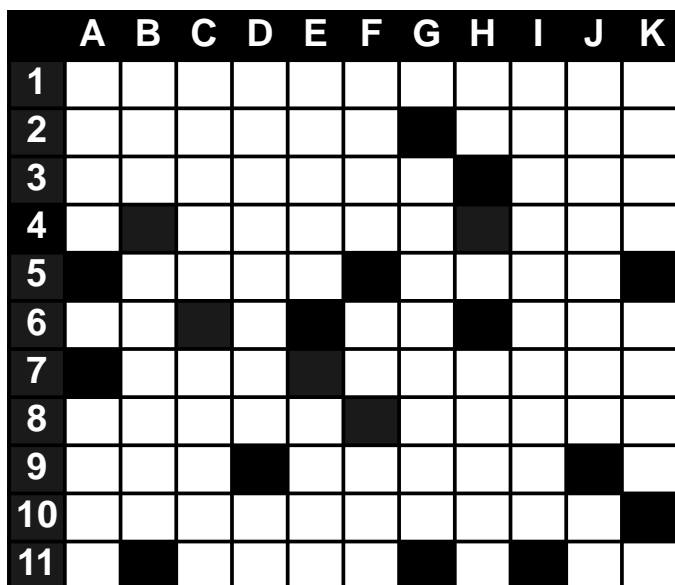
Utilisation en français	existence en anglais	utilisation anglaise exacte (si différente)	suggestion française
un challenge	oui		
le coach	oui	<i>the coach</i> <i>the trainer</i>	
le coaching	oui		
le fairplay	oui		
l'open	oui		
un recordman une recordwoman	non	<i>a recordholder</i>	
le referee	oui		
supporter	oui	<i>to support</i>	
le team	oui		

Football

Utilisation en français	existence en anglais	utilisation anglaise exacte (si différente)	suggestion française
un corner	oui	<i>a corner (kick)</i>	
le goal	non	<i>the goal-keeper</i>	
un penalty	oui		
un shoot	non	<i>a shot</i>	

* Xavier BOISSAYE, président du Cercle Pierre-de-Coubertin, 8, rue du Général-Despeaux, Malassise, 60390 La Neuville-Garnier.

Les mots croisés de Melchior



Horizontalement :

- Début du numéro à retenir par nos adhérents.
- Suite et fin du 1. Un texte l'est grâce aux alinéas.
- Les femmes de cette ville ne le sont pas toutes. On les roule à Tarbes.
- Il ne faut pas la chercher. Belle ville sainte du Maroc sens dessus dessous.
- Tissu d'ameublement. Passage difficile pour les chameaux.
- Île de retraite. Blanc, jaune, rouge ou vert. Il n'a pas de neutralité électrique.
- Ce n'est plus qu'un col. Seau provençal.
- Et ainsi, s'engagea. Asseyons-nous dessus au bord du chemin, lorsqu'il est bien herbeux et ombragé !
- Beau ou belle, cette hésitation lui a tourné la tête. Il se trouve environ quatre fois dans une corde.
- Manière de s'exprimer en de nouveaux termes.
- Fut-il ankylosé par Anchise ? Suit le mu.

Verticalement :

- Discrète et efficace. Vient en aide aux blessés.
- Après le delta. Rétablie.
- Élève de Raphaël, il a peint une ravissante charmille à la Farnésine. N'est pas toujours dans un bocal.
- Bon élève de Socrate, il en fit l'apologie. Bougie à souffler !
- Elles nous apprennent si nous sommes positifs ou négatifs. Dévidoir pour la soie des cocons.
- Les mots, pudiques, n'ont qu'un genre, eux. Les perruches aiment celui de la seiche. Chinois, russe, ou indien.
- Produire du lait, de la salive, du sébum, etc.
- Un ton féminin. Ornai.
- La célébrité de son avenue va encore augmenter.
- J'y vas t'y, j'y vas t'y pas ? Quand il précède la route, il nous met en marche.
- Celui du bœuf est cinglant. Son monstre lacustre était résurgent.

Solution dans le prochain numéro.

Un écrivain au Plumier d'or

Didier DECOIN

À la remise des prix du Plumier d'or (voir p. V), Didier Decoin a lu ce texte qu'il avait rédigé comme les candidats.

Ma maison...

Elle sera courte, trapue, grise sous le ciel de pluie, toute pelucheuse de brume quand une éclaboussure de lune ou de soleil fera luire ses vitrages comme des écailles, elle aura l'air – un peu – d'un poisson de pierre et de bois.

Je sais où elle m'attend : à l'ouest du nord, au nord de l'ouest, là où cavale la houle verte, longue, souple, secouant ses crinières d'écume.

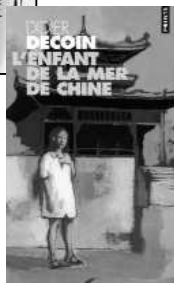
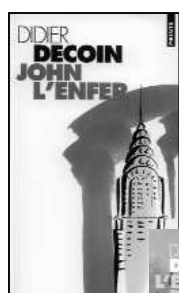
Enchâssée dans le granit et la bruyère, ma maison sentira le goémon, la laisse de basse mer, le sel chaud, la voile cachoutée, le bois vernis, le pétrole lampant des lampes à cardan, le pain noir, la vareuse bleue encore gavée de mer – l'odeur océane qui sera pour moi, toujours, celle du bonheur.

La pièce la plus étonnante de ma maison sera la rêvothèque, sorte d'antichambre où, comme son nom l'indique, chacun pourra venir choisir de quoi nourrir ses rêves de la nuit – il suffira, dans ma rêvothèque, de goûter quelques lignes d'un livre, quelques images d'un film, deux ou trois notes de musique, la saveur d'un vin, d'une figue ou d'une huître, pour que le rêve commence à s'épanouir.

Une autre pièce, plus intrigante celle-là, sera la salle d'eau avec sa baignoire au pourtour hérissé d'un nombre extravagant de robinets, chacun servant à faire couler des bains constitués d'eaux d'origines diverses – l'eau de torrent (la plus tonique pour se réveiller le matin), l'eau d'océan Atlantique ou Pacifique, l'Adriatique ou l'Égéeenne, ou ces eaux exotiques comme celle

des îles Lofoten, ou encore l'eau glacée des Kerguelen que je me ferai livrer surtout pour le bonus que l'on vous donne avec : deux ou trois manchots empereurs pour jouer dans le bain.

S'il vient un jour où ma maison et moi sommes un peu las de contempler les mêmes galets bleutés, d'entendre s'égosiller le même marchand de glaces et de voir sautiller les mêmes poux de mer dans la même frange de varech, alors j'ouvrirai grand la porte, et la mer entrera, et nous emportera, et je n'aurai plus qu'à mettre des voiles à ma maison pour en faire la plus belle chose – je crois – qui soit au monde : un bateau.



Didier Decoin, écrivain et cinéaste, est né le 13 mars 1945 à Boulogne-sur-Seine.

Carrière : journaliste (1964-81) à *France-Soir*, au *Figaro*, aux *Nouvelles littéraires*, à *VSD* ; réalisateur à *Europe n° 1* (1969-72) ; président de la Société des gens de lettres (1978-79 et depuis 1987) ; directeur de la fiction (1992-95), conseiller éditorial (depuis 1996) à France 2 ; membre du conseil d'administration de l'Académie de France à Rome (depuis 1987) ; membre de l'Académie Goncourt (depuis 1995).

Œuvres, parmi les plus connues :

– romans : *Élisabeth ou Dieu seul le sait* (1971, prix des Quatre jurys 1971), *Abraham de Brooklyn* (1972, prix des Libraires 1972), *Ceux qui vont s'aimer* (1973), *John l'Enfer* (1977, prix Goncourt 1977), *L'Enfant de la mer de Chine* (1981), *Élisabeth Catez ou l'obsession de Dieu* (1991), *La Promeneuse d'oiseaux* (1996), *Avec vue sur la mer* (2005)...

– essais : *Il fait Dieu* (1975), *Il était une joie... Andersen* (1982), *Autopsie d'une étoile* (1987)...

– théâtre : *Une chambre pour enfant sage* (1979), *Lewis et Alice* (1992)...

– réalisateur de *La Dernière Nuit de Marie Stuart*...

– scénariste de films de Marcel Carné, Henri Verneuil...

– adaptateur à la télévision de la télésuite *Le Comte de Monte-Cristo* (1998, 7 d'or du meilleur auteur ou scénariste 1999)...

– scénariste du téléfilm *Venise est une femme* (1998), de la télésuite *Balzac* (1999)...

– adaptateur, scénariste et dialoguiste de la télésuite *Napoléon* (2002).

Décorations : chevalier de l'Ordre national du Mérite et chevalier des Arts et des Lettres.



MIEUX RÉDIGER VOS ÉCRITS PROFESSIONNELS

de Mireille Brahic

J'ai observé avec affliction le courrier publicitaire qui échoue dans ma boîte aux lettres, et celui destiné à mon information de client commercial ou d'utilisateur des services publics : maladroit ; style prétentieux, mauvaise présentation, familiarités inconvenantes, impropriétés, anglicismes, redondances, tics de langage à la mode. Nous trouvons dans ce livre un inventaire des méthodes d'écriture : les erreurs de néophyte à proscrire, la structuration d'une lettre professionnelle, qu'elle vienne d'une administration ou d'une entreprise commerciale, les formules recommandées ou déconseillées, la concision indispensable, les gaffes à éviter, l'évolution du texte, la valeur juridique d'un document, la psychologie du destinataire... On apprend ainsi à rédiger dans les meilleures formes tout aussi bien les lettres que les courriels, comptes rendus, notes, analyses ; à rendre l'information aussi efficace que possible, à « viser juste ». Tout ce qu'il faut pour être lu et bien compris. Comment traiter un sujet ; les ordres de priorité. Des conseils de grammaire et de nombreux exercices. À mettre entre toutes les mains de rédacteurs du secteur public ou privé, pour notre agrément d'usagers ou de clients. Mais le particulier y trouvera aussi des conseils avisés.

Jacques PÉPIN

Éditions d'Organisation, 2007,
338 p. 20 €



ARGOT, VERLAN ET TCHATCHES

de Pierre Merle

Le langage qu'on peut appeler non conventionnel a envahi la rue, l'oral et l'écrit. Ce qui explique la nouvelle édition du livre de Pierre Merle, qui s'adresse à tous ceux que laisse perplexe ce phénomène de société. Dans ce menu volume on trouvera, outre une tentative de définition des différents modes d'expression concernés, un historique de leur apparition, qui s'étend de la langue des gueux des Cours des miracles et coquillards au parler des banlieues actuel. Il évoque d'abord les divers « milieux », plus ou moins louches, dans lesquels se développe une langue marginale, liée aux conditions sociales, économiques, politiques et même techniques de l'époque. Depuis Villon et Rabelais, cette forme d'expression populaire a inspiré les écrivains, notamment Victor Hugo, Carco, Céline, San Antonio... Et le recours à la langue verte est fréquent aussi dans le cinéma, la poésie, la chanson, le rap. On se réjouira de trouver dans ce fascicule des codes qui faciliteront le décryptage des largonji, louché-bem, javanais, cadogan, et surtout du verlan, notoire pour son succès et sa fonction identitaire. Notons que ce petit traité ne se veut pas seulement théorique, l'auteur nous invite aux travaux pratiques en nous indiquant des lieux parisiens, authentiques, à fréquenter. Pour enrichir notre culture, figurent, en dernière partie, un petit lexique d'argot (2 p.), un glossaire (1 p.), une bibliographie filmographie (2 p.) et un index. On ne pouvait mieux

faire en 60 petites pages, d'une typographie élégante, et agrémentées de dessins humoristiques. Bravo !

Claudie BEAUJEU

Milan, « Les Essentiels », 2006,
63 p., 5,50 €



PARLEZ-VOUS ARGOT ? Dictionnaire argot-français

d'après Napoléon Hayard

Dans cette petite collection qui a vu le jour en Vendée, et qui s'intéresse aux langues vernaculaires, le volume *Parlez-vous argot ?* est une réédition partielle d'un ouvrage antérieur. *Le Dictionnaire d'argot*, publié en 1907, après la mort de son auteur, est l'œuvre de celui que l'on appelait « le prince des camelots », que son sens du commerce et ses tenues excentriques avaient rendu célèbre.

Les mots qui ont été retenus ici, et qui appartiennent à la langue que parlait le Paris populaire entre la seconde moitié du XIX^e siècle et la Première Guerre mondiale, sont le reflet des préoccupations d'une société citadine modeste, souvent délinquante, où la prostitution, les embrouilles, la prison, l'échafaud même, sont évoqués avec humour, grâce à des expressions hautes en couleur. L'argot est destiné à isoler, à garder secret un monde en marge des classes dirigeantes, et qui prend sa revanche grâce à la désinvolture.

Comme toutes les langues, l'argot évolue avec les mœurs et les besoins de la société ; mais souvent pour des raisons obscures. C'est ainsi que l'on rencontre des mots dont le sens a changé : le terme *casseroles* désignait jadis un

marchand. D'autres semblent avoir définitivement disparu, pour autant que l'on puisse juger de la permanence d'un langage non officiel. Mais on constate que de nombreux termes sont passés dans la langue courante contemporaine. La mode du film noir, le mythe du titi parisien, un certain goût des classes moyennes et supérieures pour le langage branché, les ont maintenus en vie (*filer quelqu'un, monter un bateau...*).

La présentation très soignée de l'ouvrage est en harmonie avec son contenu : avant chaque lettre, une photographie ancienne fait tenir à un personnage, dans une bulle, un langage argotique souvent décalé. Ce goût pour les travaux pratiques se retrouve après chaque lettre, où l'on propose un exercice de style argot-français. Un petit livre qui réjouira tout particulièrement ceux que, dans les dialogues de Michel Audiard, on appelle des « caves ».

Anne-Marie LATHIÈRE

Éditions d'Orbestier, « *Le jeu des mots* », 2006, 132 p., 9,50 €



PARLEZ-VOUS LE PATOIS DE PARIS ?

d'après Charles Nisard et D'Hautel

Dans la même collection, le titre d'un autre ouvrage, *Parlez-vous le patois de Paris ?*, se présente comme une sorte d'oxymore. Un patois est en effet le parler d'une région rurale. Il désigne ici la langue supposée du petit peuple de Paris avant la Révolution, la capitale constituant, à elle seule, une province.

Cet ouvrage s'inspire de l'*Étude sur le langage populaire et le patois de Paris et de sa banlieue* publiée en 1872 par Charles Nisard, membre de l'Institut, et du *Dictionnaire du bas langage ou des manières de parler usitées parmi le peuple*, édité en 1808, œuvre de D'Hautel. Ces deux auteurs avaient trouvé des témoignages de ce parler, dont l'existence hors de la scène a parfois été mise en doute, dans le théâtre « poissard », ancêtre de notre théâtre de boulevard, du XVII^e et du XVIII^e siècles principalement. La « langue poissarde » corrompt la langue « officielle » pour créer un effet burlesque. À cet effet, elle déforme les mots, souvent par adjonction de suffixes, qui leur donnent des sonorités vulgaires ou paysannes : « éducation » remplace *éducation* ; « entrevoyure », *entrevue* ; « drôlibus », *drôle*, etc. Ces mots ont disparu dans leur presque totalité.

Charles Nisard avait pris soin de préciser que ces « *parisianismes* » n'étaient pas de nature à être revendiqués par l'argot, *quoi qu'ils aient avec lui un air de famille* ». Et il définissait l'argot (mot qui désigne, au sens propre, les extrémités des membres, les mains et les pieds), comme un patois à l'intérieur du patois parisien : « *Le langage des porte-balles entre eux, qui se compose en partie de termes burlesques... et le patois des vauriens, des filous, qui est inintelligible pour les honnêtes gens.* »

Nous retrouvons dans cet ouvrage la présentation élégante déjà signalée. Le texte est agrémenté de reproductions d'estampes, œuvres du graveur Larmessin, qui ornait des livres publiés à la fin du XVII^e siècle.

A.-M. L.

Éditions d'Orbestier, « *Le jeu des mots* », 2006, 132 p., 9,50 €



LES PROGRAMMES SCOLAIRES AU PIQUET

Cet ouvrage est écrit par « un collectif d'enseignants en colère », et tout parent devrait le lire. Il se dévore comme un roman policier, hélas réel, où c'est une langue qu'on assassine : la nôtre. Du primaire au lycée, des mathématiques au français, tous les textes encore officiels (pour peu de temps) sont disséqués avec impartialité ; les manuels appliquant les programmes sont finement lus et cités. Le constat est accablant. Nous reprendrons particulièrement les conclusions du chapitre deux, consacré à l'enseignement du français : tout y est maintenant « discours » (narratif, descriptif, explicatif, argumentatif), la grammaire est devenue un simple « outil de la langue », la conjugaison est totalement dépréciée comme exercice de pure mémoire. Même la façon de noter change en mal : l'évaluation devient positive, mais on valorise les graphies correctes au lieu de sanctionner les erreurs (comme si un mot avec deux lettres de trop était vu globalement comme juste, et comme si un mot avec deux lettres de moins était juste... quant aux autres lettres présentes).

Tous les adhérents de DLF doivent soutenir les efforts faits par certains enseignants contre les nouvelles méthodes d'enseignement de la grammaire française.

Romain VAISSERMANN

Textuel, 2006, 176 p., 19 €



**BIEN PARLER, BIEN LIRE,
BIEN ÉCRIRE**

de **Ghislaine Wettstein-Badour**

Ce livre pourrait presque se présenter comme un outil d'autoformation, même si les parents jouent un rôle irremplaçable dans l'apprentissage de la langue. Son auteur, médecin généraliste, exerce en libéral depuis plus de 35 ans et a accompagné de nombreux enfants d'âge scolaire en difficulté. Pour les aider, elle a mis au point des méthodes optimisées d'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de l'orthographe, qui peuvent servir aussi à des adultes, qu'ils soient ou non dyslexiques. Pour que son intelligence se développe, l'enfant doit maîtriser ces trois activités. Afin de les aider dans leur rôle éducatif, ce petit guide pratique donne des conseils précieux aux parents. Des

pathologies comme la surdité, les déficits intellectuels, l'autisme, la dysphasie, le bégaiement sont définies. La répétition des exercices est justifiée comme une exigence neurologique. Les méfaits de la latéralisation contrariée sont exposés. On le voit, l'ensemble des sujets traités est vaste, pour le bonheur du lecteur.

R. V.

Eyrolles, 2005, 188 p., 14 €



**HUGO ET LES ROIS ÊTRE ET AVOIR
HUGO JOUE À CACHE-CACHE
AVEC LES ROIS
HUGO AU ROYAUME
DES SUJETS DANGEREUX**

d'Anne-Marie Gaignard

Voici les trois premiers volumes d'une collection consacrée à la grammaire et à destination des

enfants de 8-12 ans. Il s'agit de rendre attrayante une matière qui passe pour austère et d'aplanir diverses difficultés : l'accord des participes passés (les deux premiers volumes), celui du sujet avec le verbe (volume III). Un conte de fées distrait le lecteur, tout en amenant le héros à résoudre diverses énigmes qui sont autant de textes grammaticaux à trous. Ultime stade infantilisant de la littérature pédagogique ? Il semble, au contraire, que ces livres découlent des bons résultats obtenus par leur auteur dans sa longue pratique de formation et d'une idée originale mais qui n'encombre pas trop la mémoire de considérations accessoires. Ces trois ouvrages sont d'excellente facture : couleurs vives, dessins pleins d'entrain, couverture cartonnée, papier agréable. Seule la typographie, incohérente, fatigue quelque peu l'œil.

R. V.

Le Robert, « Les secrets de grammaire de la fée Nina », 2003 (1^{er} volume) et 2004 (les deux autres), 48 p., 9 €

De nos adhérents :

- *Aille ail aïe... ma langue est malade ! 80 jeux pour tester vos connaissances en orthographe*, de Jean-Pierre Colignon (L'Archipel, 2007, 240 p., 17,95 €).
- *Le Privilège du français*, d'Axel Maugey (Humanitas, 2007, 183 p., 23,50 €, en vente à la Librairie du Québec, 30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, tél. : 01 43 54 49 02).

Signalons aussi :

- *La Révolte des accents*, d'Erik Orsenna, de l'Académie française (Stock, 2007, 146 p., 13,50 €).
- *Une langue orpheline*, de Bernard Cerquiglini (Les Éditions de Minuit, 2007, 236 p., 21,50 €).
- *La Comtesse de Pimbêche. Et autres étymologies curieuses*, de Pierre Larousse (Points, « Le goût des mots », 2007, 126 p., 5 €).
- *Vous n'aurez pas le dernier mot ! Petite anthologie désinvolte des plus belles réparties*, de Jean Piat et Patrick Wajzman (Albin Michel, 2007, 232 p., 10 €).
- *Mot pour mot. Kel ortograf pr 2ml ?*, de Vincent Cespèdes (Flammarion, 2007, 288 p., 17 €).
- *Le Bon Usage*, de Maurice Grevisse et André Goosse (De Boeck/Duculot, 2007, 14^e édition, 1 600 p., 79 €).
- *Abdou Diouf et l'Organisation internationale de la Francophonie*, textes rassemblés par Lamine Tirera (L'Harmattan, 2006, 404 p., 32 €).
- *La Typographie. Cent règles*, de Patrick Boman et Christian Laucou, illustrations de Pascal Jousset (Le Polygraphe éditeur, 2005, 96 p., 7 €).